

Le Professionnel agricole

LA TRIBUNE DE L'ANOPACI

MENSUEL D'INFORMATIONS DE FORMATION ET D'EDUCATION DU MONDE RURAL

Spécial N°029 Mai - Juin 2009

Distribution gratuite

DOSSIER - Intrants agricoles

FACILITER L'ACCES POUR ACCROITRE LA PRODUCTIVITE

Coton ivoirien

Soutenir la production
pour réaliser la souve-
raineté alimentaire P 2



Les œufs de caille
sont bons pour la
santé P12



Editorial

Par N'GOAN Aka Mathias
Président de L'ANOPACI



Des intrants
indispensables
mais, difficiles
d'accès

L'appauvrissement des sols consécutif à la réduction de la durée des jachères qui engendre l'intensification des cultures, l'âge élevé des exploitations, nécessite l'utilisation d'engrais, si l'on veut maintenir un bon niveau de productivité des exploitations agricoles.

Les changements climatiques qui perturbent les saisons des pluies dérangent notre agriculture qui est essentiellement du type pluvial. Les Agriculteurs ont donc besoin de variétés à cycles courts et adaptées aux zones humides. Il doivent bénéficier de nouveaux calendriers culturaux pour continuer l'activité de production nécessaire à la survie des peuples.

Le faible rendement des exploitations demande aussi l'utilisation de semences sélectionnées à haut rendement pour satisfaire les besoins sans cesse croissant de nourriture des centres urbains dont les populations augmentent très rapidement.

Produire plus nécessite de même l'accroissement des surfaces cultivées. Pour ce faire, il convient de disposer d'une main-d'œuvre abondante ; or cette main-d'œuvre se fait de plus en plus rare, d'où la nécessité d'utiliser des herbicides et de mécaniser la production. L'exploitation agricole demande aussi des produits phytosanitaires pour protéger les cultures contre les maladies et les insectes.

Les raisons qui militent en faveur de l'utilisation des intrants agricoles sont nombreuses. La question de savoir s'il faut utiliser les intrants ou non ne se pose plus. La question qui se pose est : " Comment avoir accès aux intrants qui sont désormais indisponibles à la bonne conduite d'une activité agricole rentable ? "

En fait, si les plantations industrielles et semi-industrielles bénéficient des intrants, les petits agriculteurs qui fournissent la majeure partie des productions agricoles nationales n'ont pas accès aux intrants qui sont rares et très coûteux, donc pas à leur portée.

C'est pourquoi nous demandons aux pouvoirs publics de subventionner les intrants pour les mettre à la portée de la plus grande majorité des agriculteurs qui sont les petits planteurs. La souveraineté alimentaire passe par l'accès facilité des petites exploitations familiales aux intrants. Aussi relançons-nous dans le dossier du présent numéro, la question de l'accès aux intrants

Bonne lecture

FICHE TECHNIQUE : LA CULTURE DU MAÏS

Les variétés sélectionnées
donnent un rendement de
2 à 5 tonnes par hectare

P5



Coton ivoirien

Soutenir la production pour réaliser la souveraineté alimentaire

Le Président de Intercoton M TUO Lacina a animé une conférence de presse le 30 avril 2009 à Abidjan, pour inviter l'Etat et le partenaire au développement à soutenir la culture du coton dont dépend celle des vivriers dans les parties Centre et Nord de la Côte d'Ivoire.



Selon le Président TUO, la culture du coton soutient celle des vivriers

En Côte d'Ivoire, il existe un lien très fort entre la culture du coton et la production de vivriers, notamment les céréales. Selon le recensement de l'agriculture de 2001, la zone cotonnière a fourni 55% de la production nationale de riz pluvial et 75% de l'offre nationale de maïs. Au cours de la campagne 2001/2002, les cotonculteurs ont récoltés 400 000 tonnes de coton graine sur une superficie de 282 678 hectares. On comprend aisément que l'augmentation des superficies de coton va de paire avec la quantité de vivrier récolté. C'est pourquoi l'abandon de la culture du coton du fait des cours très bas sur le marché international est une menace pour la souveraineté alimentaire dans les régions de savane. Le président TUO Lacina invite donc l'Etat de Côte d'Ivoire à subventionner les prix des intrants notamment celui de l'engrais à au moins 50% comme pour la campagne dernière, pour relancer non seulement la culture du coton, mais aussi garantir la production de vivrier. M. TUO souhaite que l'Etat reconduise sa décision de subv entionner les engrais pour la campagne 2009/2010 et que cette décision soit annoncée maintenant, avant la fixation des prix et le début des semis qui démarrent le 20 mai. Le besoin se situe entre 8 et 10 milliards FCFA pour un objectif en superficie de 180 000 ha. Cet appui de l'Etat est autant plus nécessaire que le coût de production d'un kg de coton graine s'élève à 225 FCFA alors que les cours mondiaux si situent entre 150 et 160 FCFA. Les producteurs de coton ont besoin d'être soutenus jusqu'à un certain niveau de telle sorte qu'avec les différents programmes qui sont mis en place, la filière coton puisse se prendre en charge d'ici deux ans sur un certain nombre de chose. "Dans les autres pays de la sous-région, la subvention des intrants coton est très avancée; nous ne voyons pas pourquoi on ne le ferait pas en Côte d'Ivoire ; puisque l'Etat l'a fait l'année dernière. Nous souhaitons qu'un signal fort de la part des pouvoirs publics soit donné aux producteurs, sinon ils ne prendront pas l'engagement de produire du coton à perte " a conclu Monsieur TUO.

Yoboue André

Le coût de production actualisé du coton graine campagne 2008-2009 (source intercoton)

Désignation	Prix unitaire	Quantité		Quantité	
		Culture manuelle	Culture attelée	Culture manuelle	Culture attelée
Herbicide (litre)	6000	4	4	24000	24000
Engrais NPK (kg)	372	200	200	74 400	74 400
Engrais Urée (kg)	330	50	50	16500	16500
Piles				2000	2000
Insecticide	4075	8	8	32 600	32 600
Entretien des bœufs				0	3266
Herse					1010
Récolte	25000	1	1	25000	25000
Collecte primaire	10 000	1	1	10 000	10 000
Commercialisation primaire	4700	1	1	4700	4700
Coût salariaux				84 000	46 000
Amortissement des équipements					
Petit outillage				6120	6120
semoir				0	3272
Multiculteur				0	3369
Bœufs				0	9605
Appareil de traitement				480	23000
Pièces détaches				2000	5000
Total				281800	289842
Rendement (kg/ha)				1250	1400
Coût de production				225,44	207,03
Coût de production moyen				216,235	

Le coût de production actualisé du coton graine campagne 2008-2009 (source, intercoton)

Campagne	Surfaces (Ha)	Rendement (T/ha)	Production de coton graine (T)	Prix d'achat coton graineFCFA /KG		Taux Egrenage (%)	Production de fibre (T)	Moyenne des cours (FCFA/kg)
1999/2000	291 457	1,371	399468	183,32	153,32	43,61	174 207	742,13
2000/2001	348 478	1,200	287000	216 ,07	186,07	43,79	126 667	964,17
2001/2002	282 678	1,402	396239	190	160	41,1	162 850	741,7
2002/2003	269730	1,409	396417	180	150	43,29	171 608	739,13
2003/2004	257 564	0,604	180144	185	155	43,76	78 831	829,99
2004/2005	228 386	1,221	323141	185	155	43,32	139 984	633,19
2005/2006	299 197	1,110	267843	140	110	43,32	116 029	639,91
2006/2007	226 000	0,758	145548	145	115	43	63477	657,698
2007/2008	145000	0,800	120 000	150	120	43	52229	652
2008/2009	141 000	-	125 000	185	155	-	-	-

Comité de pilotage Plate forme café cacao

Après l'atelier de Bassam qui a abouti à la mise en place d'un comité de pilotage, l'ANOPACI continue de s'investir dans la recherche de solutions aux difficultés de la filière. En effet, le comité de pilotage poursuit ses réunions tous les mercredis au siège de l'ANOPACI avec pour objectifs d'une part de créer la Plate Forme Nationale des Producteurs de Café Cacao de Côte d'Ivoire et d'autre part de la positionner et la promouvoir au travers d'un certain nombre d'actions notamment :

- L'Identification et l'organisation des OPA de la filière,
- Le Recensement des producteurs de la filière,
- L'Identification des aspirations des producteurs (minimum 2/3) de la filière,
- L'Information, la sensibilisation et la mobilisation des producteurs de la filière,
- Le lobbying auprès du pouvoir public et privé, des institutions et des partenaires au développement ;
- La Communication avec les différents acteurs de la filière.
- A faire émerger une nouvelle génération de producteurs leaders.

Il s'agit là d'une gageure, d'un véritable défi pour l'ANOPACI dont l'unique ambition est de ramener la paix dans la filière afin que les producteurs de café cacao tirent un prix rémunérateurs de leur activité.

Linda ADJE
Responsable communication
linda_adje@yahoo.fr

Mensuel d'Informations de formation et d'Education du monde rural
E-mail : anopacicom@yahoo.fr

Editeur
ANOPACI
20 bp 937 Abidjan 20
Tél : 22 44 11 76
Fax : 22 48 91 96
05 88 86 08
E-mail : anopaci@yahoo.fr

Directeur de Publication
N'GOAN Aka Mathias

Directeur de la Rédaction
AGNIMOU François

Rédacteur en Chef
YOBOUT Kouadio André
07 46 30 12 - 03 01 06 22
e-mail : yobandre@gmail.com

Régie Publicitaire
Abraham & Abraham Consulting
09 bp 3110 Abidjan 09
Tél. : 22 49 33 43

Conception et Mise en page
G.U.I : 07 51 60 50

Impression
Sud Action Médias
15 BP 771 Abidjan 15
Tél : 21 75 46 10
Tirage : 5 000 exemplaires

Dépôt légal
N° 4643 du 1er Avril 1999

Reconnaître et soutenir le combat des OPA

Les OPA de Côte d'Ivoire font beaucoup d'efforts pour professionnaliser les filières afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs, mais leurs actions restent souvent méconnues du grand public. Elles ne bénéficient donc pas des appuis nécessaires au développement de leurs activités. Pour Corriger cette situation, la Rédaction de Le Professionnel Agricole a décidé présenter les OPA membres de l'ANOAPCI et leurs actions. Dans ce Numéro nous présentons l'Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire (ANARIZ-CI).



Labelliser le riz produit en Côte d'Ivoire est l'un des combats de Président TIACOH

Présentation et expérience de L'ANARIZ-CI

La production nationale couvre 45% de nos besoins estimés à 1,6 millions de tonnes. Avec une démographie galopante (3% par an) et une consommation moyenne de 80 kg par habitant/an, nos besoins en riz blanc, exigent que l'appoint, se fasse par l'importation, pour combler le déficit et régler les problèmes de pénurie sur les marchés. Cependant, cette importation met à mal notre souveraineté alimentaire. Pour optimiser la production et relever le défi de l'autosuffisance en riz, la mécanisation s'impose à la filière. C'est pourquoi, les 29, 30 et 31 Août 2001 à Yamoussoukro, les riziculteurs de Côte d'Ivoire, ont constitué l'Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire (ANARIZ-CI). Récapitulé N° 13/MEMAT.DGAP.DAG.SDVA C du 12 septembre 2003. (JORCI du 18/9/2003).

L'ANARIZ-CI a pour missions :

- L'organisation des producteurs de la filière riz
- La défense des intérêts des riziculteurs
- La formation et l'information des membres de la filière riz
- La participation à la définition de la politique de l'Etat pour le développement de la production du riz et de toutes les autres actions liées à la filière.

Les organes d'administration et de gestion de l'ANARIZ-CI sont l'Assemblée Générale, le Bureau Exécutif dont le président est Mr Kouadio - Tiacoh Thomas et le

Commissariat aux Comptes.

L'ANARIZ-CI est membre :

- Du FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole) :
- de l'ARI-CI (Initiative Africain pour le Riz), où elle est responsable du Sous Comité Post Récolte.
- De l'ANAF CI (Alliance Nationale contre la Faim)
- De l'ANOPACI (Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire) membre du R O P A et de la FIPA.
- Du C.B.S.S
- Membre du Comité National

d'Homologation des Variétés du riz de Côte d'Ivoire

ACTIONS REALISEES

- D'Août 2001 à Septembre 2002, L'ANARIZ-CI a conduit des missions de sensibilisation dans toutes les régions du pays pour la promotion de l'esprit coopératif.
- En 2004, Vingt neuf (29) conventions ont été signées avec les zones ANADER pour la réalisation des études de faisabilité et le recensement des riziculteurs en vue de la constitution des coopératives départementales.
- L'exécution de ces conventions a abouti à la constitution de 28 coopératives rizicoles départementales (CODERIZ).
- Des actions, d'appuis à la production, sont réalisées régulièrement. Il s'agit entre autres de :

Périmètres semenciers

- La création d'un périmètre semencier de 25 hectares à Toumodi ville pour la vulgarisation de diverses variétés (WITA 9, BOUAKE 189, TOSS) depuis 2001.
- Création de champ semencier de 15 hectares, pour le maintien, la sélection et la multiplication de 60 variétés locales ou traditionnelles de Riz à N'DAKONANKRO (Yamoussoukro) en deux cycles par an depuis 2002.
- Création d'un périmètre semencier de 50 hectares pour la vulgarisation du NERICA à Toumodi, depuis 2002.
- La création d'un périmètre semencier communautaire de WITA 9, Bouaké 189, WAB 638 1, JAHA et CB 1, à MO TOBE (Grand - Bassam), en Février 2009.

Semences et intrants

- Distribution de vingt (20) tonnes de semences de NERICA à 20 coopératives départementales de riziculteurs en 2005.
- Distribution de plusieurs variétés de semences de riz à des groupements de fermes dans l'ouest du pays.
- Appui à la CODERIZ de Gagnoa, pour l'acquisition d'intrants (NPK et Urée), en Juin 2008

Appui à la transformation

- Assistance à la CODERIZ " Yégo Daabri " de Bondoukou pour l'installation de son unité de décortication, son hangar et un don en sacherie en 2004.
- la CODERIZ de Tiassalé a bénéficié d'un appui pour l'acquisition d'une décortiqueuse NZJ 15-15, en 2005.
- Conception de projet d'appui pour les Coopératives.

La CODERIZ de Gagnoa a obtenu, à ce titre, un financement du PNUD pour l'acquisition et l'installation d'une unité de décortication, en 2006.

Appui à la valorisation des sous produits du Riz

- Mise en place d'une unité de décortication, avec une broyeuse, à Kpoussoussou - N'DAKONANKRO, en 2008.

Lancement de campagne

- Lancement de la campagne rizicole et présentation de la Stratégie de développement par la création et la promotion du label "Riz de Côte d'Ivoire" en 2005.

L'ANARIZ-CI participe à plusieurs ateliers et rencontres nationales et sous régionales sur le développement de la riziculture.

L'ANARIZ-CI est la seule organisation et la faîtière regroupant tous les producteurs rizicoles

OBJECTIFS

- Le principal objectif de l'ANARIZ-CI est d'accroître la production nationale par le Système de Production Intégrée (SPI). Ce procédé, qui englobe les actions de production, de transformation et de Commercialisation, permet de garantir la qualité du riz blanchi et un prix de vente unique aux consommateurs. Il valorise, par la même occasion, les sous-produits du riz et permet aux producteurs, de bénéficier d'une valeur ajoutée plus importante.
- L'ANARIZ-CI a aussi pour objectif de pourvoir l'ensemble des départements en coopératives. A ce jour, l'ANARIZ-CI, compte 50 coopératives membres.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Production

- Insuffisance de semences améliorées
- Absence de Mécanisation
- Coût élevé des intrants
- Absence de diffusion de données météorologiques
- La non garantie du prix d'achat du paddy

TRANSFORMATION
Relève de l'informel

COMMERCIALISATION
Le riz local n'est pas identifiable sur le marché et est vendu à l'étalage.

CAUSE DES DIFFICULTES
Absence de financement et de politique cohérente

DIFFICULTES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SIEGE

La riziculture dans notre pays, continue de se pratiquer à la daba et à la machette. Les producteurs ont besoin d'être soutenus de façon vigoureuse, au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation, en vue de rendre leur activité rentable. C'est pourquoi l'ANARIZ-CI, a mis en place la professionnalisation des riziculteurs, par le Système de Production Intégrée (SPI), qui consiste à :

- former les producteurs aux itinéraires techniques, à la maîtrise des coûts de production, l'esprit coopératif;
- insérer dans les coopératives (GIE) la transformation.

Doter les coopératives d'unités complètes de transformation plus performantes (séchoir, épiereur, calibre, polisseur, trieur de riz blanc, ensacheuse, peseuse, coureuse automatique...), ayant une capacité de deux tonnes paddy/heure en entrée. Appui à la valorisation des sous-produits du riz (son, paille). Cette professionnalisation des producteurs, par le Système de Production Intégrée, va permettre

d'avoir des coopératives vivantes, viables et fortes, qui vont participer à la vie de l'ANARIZ-CI. Depuis sa création, l'Association n'a opéré aucun prélèvement sur ses membres, situation qui rend son fonctionnement difficile, ajouté au fait qu'elle ne bénéficie pas d'appuis extérieurs. L'ANARIZ-CI, éprouve des difficultés liées aux charges récurrentes de fonctionnement (salaires, eau, électricité, fourniture de bureau, consommables informatiques...) , aux équipements informatiques, et en logistique.

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS A COURT, MOYEN ET LONG TERMES

Optimiser la Production, en adoptant le Système de Production Intégrée (SPI) qui englobe les actions de production, de transformation et de commercialisation afin de garantir un prix de vente unique du riz blanc sur toute l'étendue du territoire national.

PRODUCTION

- Actions à Court Terme
- Renforcer l'esprit coopératif;
 - Sécuriser le foncier en milieu rural;
 - Faciliter l'accès aux intrants et produits phytosanitaires;
 - Mécaniser les moyens de production;
 - Promouvoir la riziculture pluviale de bas-fond mécanisée;
 - Former les producteurs à la maîtrise des coûts de production
 - Octroyer des crédits de campagne aux producteurs;
 - Créer des périmètres semenciers à travers les coopératives départementales;
 - Améliorer et adapter le conseil agricole aux besoins des producteurs;
 - Désenclaver les zones de production;
 - Entretenir les pistes rurales des zones de production;
 - Mettre en place une Cellule d'Utilisation du Matériel Agricole

(CUMA)

- Mettre en place un système de financement adapté à la filière;
- Défisiscaliser le matériel mécanique de production, le prix du carburant agricole, les intrants et les phytosanitaires;
- Diffusion d'informations météorologiques.

Actions à Moyen terme

- Mettre en place une politique de recherche de variétés à cycle court (de 70 à 90 jours);
- Former les riziculteurs à l'utilisation du matériel mécanique.

Long terme

- Réaliser les ouvrages pour la maîtrise de l'eau de surface et dans les lits de nos cours d'eau (flèches et affluents);
- Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage des eaux.

TRANSFORMATION

Actions à Court Terme

- Mettre à la disposition des producteurs les équipements de transformation;
- Former des spécialistes en machinisme et maintenanciers;
- Octroyer un fonds de roulement aux coopératives;
- Transformer et valoriser les sous produits du riz.

Actions à Moyen et long termes

- Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire;
- Prévoir des grandes unités de transformation (usines).

COMMERCIALISATION

Actions à Court Terme

- Labelliser le riz produit;
- Promouvoir et valoriser le riz local par des actions publicitaires;
- Activer les circuits de distributions;
- Améliorer le système de commercialisation (collecte, stockage et distribution);
- Orienter les grossistes et les centrales de distribution vers les sites d'approvisionnements

Commerciale ou agricultrice, un choix difficile pour véronique

De plus en plus de personnes cumulent deux ou plusieurs activités, soit pour diversifier leur source de revenu, soit par amour pour une activité qui ne relève pas de leur formation professionnelle ou pour autres raisons. Ainsi plusieurs travailleurs des centres urbains s'adonnent à l'agriculture. C'est le cas de Madame N'DRI véronique, commerciale, qui exerce conjointement cette profession et le métier d'agriculteurs.



Mme N'DRI Adjoua Véronique conjugue bien les métiers de commercial et d'agriculteur

Le Professionnel Agricole (PA)
Bonjour Madame ; voulez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Mme N'DRI : Je me nomme N'DRI Adjoua Véronique, je suis née dans une famille de fonctionnaires mais, je suis passionnée de la terre. J'exerce donc conjointement le métier de commercial et, celui d'Agriculteur. Dans la satisfaction de mon amour pour la terre, j'ai encouragé les productrices de vivrier de Béniankré (ABOISSO) à s'organiser en coopérative Agricole, afin d'améliorer leur condition de travail et de vie.

Le PA : Depuis quand existe la Coopérative agricole de Béniankré?

Mme N'DRI : La coopérative des agricultrices de Béniankré dont je suis la Présidente du Conseil d'Administration, est née il y a deux ans. Nous avons tous les documents requis pour la création d'une coopérative Agricole. Elle est dénommée Coopérative Tangan'ni de Béniankré (C.T.B).Tangan'ni signifie le Grenier en langue locale.

Le PA : Quels sont les défis que doit relever Tangan'ni pour faire de l'amélioration des conditions de vie des agricultrices, une réalité ?

Mme N'DRI : Nous voulons mieux produire et bien vendre les produits de nos champs à des prix rémunérateurs.

La vente groupée de nos récoltes nous permet de réaliser des bénéfices pour développer notre village. Nous avons besoin d'une broyeuse pour la transformation, d'un véhicule pour rassembler et évacuer nos produits vers les grands centres de consommation.

Le PA : quelles sont les spéculations de votre coopérative ?

Mme N'DRI : Nous faisons essentiellement la production de vivrier. Nous produisons de la banane plantain, de l'igname, du manioc, de la patate douce, de l'arachide, du maïs et des condiments ou légumes de toutes sortes : aubergine, gombo, piment, tomate, etc.

Le PA : le problème d'écoulement des produits est souvent évoqué par les femmes du secteur du vivrier, quelle est la situation à Béniankré ?

Mme N'DRI : le problème crucial de vente des produits vivriers est commun à toutes les régions. Les acheteurs imposent leur prix, connaissant les difficultés de transport des champs vers ville et de la ville vers la capitale économique (Abidjan). Aussi nos produits sont-ils vendus à vil prix. C'est pour corriger cette situation qui peut être caractérisé de vol, que nous nous sommes regroupées

en coopérative pour vendre en un seul endroit, à un prix plus intéressant.

Le PA : Mme la Présidente, pouvez-vous nous dire les contraintes qui sont les vôtres en tant que premier responsable de la coopérative?

Mme N'DRI : Les difficultés majeures c'est d'abord organiser la production pour que le rendement à l'hectare soit amélioré en apportant des intrants aux productrices, ensuite, trouver des acheteurs qui proposent des prix intéressants et permettre un écoulement facile de nos productions.

Le PA: Avez-vous les moyens de votre politique ?

Mme N'DRI : Oui, parce que nous disposons de la matière première qui est le terrain. A partir des terrains défrichés et notre ardeur au travail, les autres moyens suivront. Cependant nous avons besoin d'être accompagnées par des partenaires au développement. Et tout ce travail est à notre portée parce que nous devons créer par nos initiatives des ouvertures au profit de notre Coopérative. Et ce, avec des méthodes et des procédés qui ne demandent pas de l'argent immédiatement. Nous devons intéresser les décideurs à notre travail pour qu'ils nous aident, parce que l'agriculture c'est le concret. L'agriculteur est pratique et concret. Quand on parle de banane, il faut qu'on voit la bananeraie. C'est le fondement de notre coopérative.

Le PA: quels rapports entretenez-vous avec les autorités Administratives et politiques d'Aboisso?

Mme N'DRI : nous avons de

très bons rapports avec les autorités politiques et Administratives d'Aboisso. Certains nous ont déjà fait don d'outils Agricoles : daba, machettes, broyeuse, etc. mais nos besoins sont nombreux. Nous remercions ceux qui nous ont déjà aidé et attendons d'autres dons car nos besoins sont immenses. Nous restons ouverts à tous les Opérateurs économiques de la région pour un geste quelconque qui viendrait un temps soit peu nous soulager.

Le PA :Avez-vous des échanges avec d'autres organisations du monde agricole ?

Mme N'DRI : Oui, nous sommes affiliées à l'Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI, par le biais de la Plate-Forme des Agricultrices de Côte d'Ivoire (PFACI) qui est un organe spécialisé de l'ANOPACI. Je suis moi-même Secrétaire Générale Adjointe à l'Organisation et membre du Bureau Exécutif de la PFACI.

Le PA: la crise que vit la Côte d'Ivoire a des impacts réels sur les activités dans divers secteurs. Quel est votre cas ?

Mme N'DRI : le pouvoir d'achat de l'Ivoirien a considérablement diminué. Ce qui se ressent dans l'écoulement de nos produits. Nous souhaitons vivement que la vie économique de la Côte d'Ivoire reprenne pour la bonne santé des secteurs sensibles comme le secteur du vivrier, qui nous concerne.

Le PA: Avez-vous quelques exhortations pour conclure?

Mme N'DRI : je voudrais m'adresser à mes sœurs les femmes de Côte d'Ivoire, principalement aux Agricultrices en leur exprimant mes encouragements et mon admiration pour le travail nourricier qui est le leur comme leur rôle de mère de famille. Elles sont les mères nourricières de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique entière. Femmes Agricultrices, soyez remerciées et redoublez d'effort pour que la Côte d'Ivoire, au plan Alimentaire, s'auto-suffise et devienne le grenier, le Tangan'ni de l'Afrique.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tous les partenaires au développement et l'ANOPACI qui nous ouvre les portes du monde agricole.
vndri82@yahoo.fr

Appui du FIRCA au SIM- ANOPACI

L'Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) et le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) ont signé le 19 mars 2008, un partenariat portant sur le financement du projet " Renforcement et consolidation du SIM ANOPACI ". Ce financement prend en compte les 3 composantes suivantes:

1. L'évaluation de l'existant
2. Le renforcement des Points d'Informations Villageois (PIV)
3. La Consolidation du SIM

Concernant le 1er volet, un expert a été choisi pour conduire l'évaluation des PIV existants. Ses travaux ont fait l'objet d'une restitution lors d'un atelier qui a réuni les organisations partenaires et les bénéficiaires et utilisateurs du SIM.

Le 2nd volet de cet appui financier du FIRCA a permis d'équiper tous les bureaux des animateurs points de vente en matériel de pesée et de renouveler le parc informatique (ordinateurs) de 7 PIV sur les 15.

Pour ce qui est du 3ème point, dans chaque département où est installé un APIV (Animateurs Point d'Informations Villageois) 10 Agents de Développement Ruraux (ADR) collectent et diffusent les prix à ce dernier.

Les PIV sont pourvus en matériels suivants (kit de recharge de téléphonie mobile, matériel de pesée, ordinateurs) pour l'exécution de leurs activités de collecte d'informations commerciales agricoles.

Précisons également qu'une mission de suivi et d'évaluation a été conduite conjointement par le FIRCA et l'ANOPACI pour apprécier l'impact de ce financement sur le rendement des APIV d'une part et vérifier d'autre part que les fonds alloués ont été utilisés conformément à la planification établie.

A titre de rappel, le SIM ANOPACI a pour but de rendre disponible l'information agricole. Il a pour objectifs de :

- Collecter, traiter et diffuser des informations agricoles fiables pratiques et continues,
- Permettre aux producteurs agricoles de prendre de bonnes décisions,
- Améliorer leurs négociations commerciales,
- Assurer la transparence des marchés et le suivi de l'évolution de certains indicateurs.

L'appui du FIRCA a redonné un souffle nouveau au SIM ANOPACI dont les résultats sont appréciés favorablement par tous les partenaires du projet.

Nous remercions les responsables du FIRCA et souhaitons qu'ils continuent de soutenir le projet pour consolider les acquis.

Linda ADJE
Responsable communication
linda_adje@yahoo.fr

Yobouet André



Aider ses sœurs à produire plus et à bien vendre leur récolte, sont les défis majeurs que N'DRI véronique entend relever

LE MAIS

La culture du maïs en Côte d'Ivoire

En côte d'Ivoire, le maïs est cultivé dans diverses zones agro écologiques, seul ou en association avec la plupart des cultures. Avec une production moyenne annuelle de 600 000 tonnes, le maïs est, la céréale la plus cultivée après le riz. Le maïs constitue l'aliment de base de nombreuses populations de Côte d'Ivoire. Il intervient dans aussi l'alimentation animale (volaille, porcs, bovin) et sert de matière première dans certaines industries (brasserie, savonnerie et huilerie). Les rendements moyens des variétés traditionnelles en milieu paysan sont de l'ordre de 0,8 tonne par hectares; contre 2 à 5 tonnes par hectare en milieu contrôlé pour les variétés sélectionnées.

Matériel végétal

Les caractéristiques sont indiquées des principales variétés sont indiquées dans le tableau suivant
Quelques caractéristiques des principales variétés améliorées de maïs tableau 1

Variété	Cycle en jour	Rendement en t/ha		Caractères particuliers	Caractéristique du grain
		Potentiel	moyen		
EV99 -MRP	Court (90-95j)	5	2 à 4	Tolérance à la sécheresse	Blanc semi denté, riche en protéines
EV8766-SR-MRP	Court (90-95j)	5	2 à 4	Tolérance à la striure	Blanc semi denté, riche en protéines
DMRESR - Y	Court (90-95j)	5	2 à 4	Tolérance à la striure	Jaune, corné/denté
F8128	Long (100-120j)	7	3 à 5	Tolérance à la striure	Jaune, corné/dente
Acr97TZL Compl - W	Long (100-120j)	7	3 à 5	Tolérance au striga	blanc, corné/dente
MIS (violet de Katiola)	Long (100-120j)	7	3 à 5	-	Violet et blanc, denté

Tableau 1

Quelques caractéristiques des principales variétés améliorées de maïs tableau 1

Mise en place

Choix du terrain
Préférer les sols de texture intermédiaire : sablonneux, sablo-argileux à argilo-sableux.
Eviter les sols à texture extrême (trop argileux, trop sableux) et les sols pauvres en matière organiques.

Disposition, densité et semis
Prévoir 20 à 25 kg de semences par hectare

Période des semis
-Zone de savane: mi-juin à mi-juillet
-zone intermédiaire : Avril et mai
-Zone de forêt : mars-avril pour le premier cycle et fin août à début septembre pour le second cycle.
Respecter les dates des semis afin de permettre à la culture de bénéficier d'une pluviométrie suffisante et d'un ensoleillement abondant pendant la croissance.

Densité et dispositif de semis
La densité dépend du cycle et de la variété.
-Variétés précoces (90 jours), densité d'environ 66 000 plants / ha, à raison de :
75 cm entre les lignes et 40 cm entre les poquets (2 plants par poquet après démarriage).
75 cm entre les lignes et 20 cm entre les poquets (1 plant par poquet après démarriage).

Variétés tardives (110-120 jours)
Densité d'environ 53 000 plants /ha à raison de :
75 cm entre les lignes et 50 cm entre les poquets (2 plants par poquet après le démarriage)
75 cm entre les lignes et 25 cm entre les poquets (1 plant par poquet après le démarriage)

Semis
Semer en ligne sur des billons ou à plat, à une profondeur de 3 à 4 cm à raison de 2 à 4 grains par poquet.

Démariage
Démarrer environ 15 jours après la germination : arracher les plants excédentaires les moins vigoureux de façon à obtenir la densité recherchée.
Entretien de la parcelle

Fertilisation
L'apport d'engrais est indispensable pour obtenir de bons rendements et éviter d'épuiser le sol.
Pendant la préparation du sol, apporter selon le niveau de fertilité du champ, les doses suivantes :
Pour les sols de fertilité moyenne : 100 à 150kg/ha d'engrais NPKSMg 15-15-15-1.

Pour les sols pauvres, 200 à 250 kg/ha d'engrais NPKSMg 15-15-15-6-1.
La fertilité peut aussi se faire par apport de fumier de ferme au moment du labour, à raison de 30à 40 tonnes par hectare tous les deux ans.
Après les semis, (30 à 35 jours pour les variétés précoces et 40 à 45 jours pour les variétés tardives), apporter de l'urée à raison de 100 à 150kg/ ha.

Désherbage
Eliminer toutes les mauvaises herbes surtout pendant la phase végétative de la culture.
-Manuellement : deux à trois sarclages sont nécessaires:
Le premier sarclage avant ou pendant le démariage ;
Le deuxième pendant l'apport de l'urée.
Le troisième avant la récolte lorsque la parcelle est bien enherbée
-Chimiquement :
-juste après le semis, avant la levée des plants de maïs, traiter avec une herbicide de prélevée: primagram Gold 660SC (s-metolachlore 290 g/l plus atrazine 370g/l) à raison de trois litres par hectare.
-au cours du développement des plants de maïs, traiter avec du Roundup 360 (Glyphosate 360g/l) à raison de 1 litre par hectare. Prendre soin de préserver le système foliaire de la culture contre le produit qui est un désherbant total.

Protection de la culture
Contre le striga
Le striga (Striga hermonthica et Striga aspera) est une herbe parasite qu'on rencontre en zone de savane (région du Nord et Centre de Côte d'Ivoire). Il provoque des pertes énormes chez le maïs de l'ordre de 10 à 100 %.selon le niveau d'infestation des champs. Le striga se fixe sur les racines des céréales entraînant leur affaiblissement, flétrissement et dessèchement.
Une méthode de lutte intégrée est efficace contre le striga. Elle consiste en l'utilisation de variétés de maïs tolérantes au striga en association ou en rotation avec une culture de légumineuse : Soja, Niébé ou Arachide. La légumineuse provoque la germination dite " suicidaire " du striga qui ne trouve pas de racine de céréale pour se fixer et se développer. Elle entraîne ainsi la réduction du stock de grains de striga dans le sol, tout en améliorant la fertilité du sol.
Les tableaux 1 et 2 indiquent les variétés à utiliser.
Tableau 2 : Variétés de légumineuse conseillées pour lutter contre le striga

Espèces	Variété	Cycle (jours)	Rendement moyen (t/h)
Niébé	Vtia 7	75	0,6-0,8
Soja	1835-5S	108-110	1,8-2
Arachide	Variété locale	100-120	1-2

La rotation du maïs tolérant au striga avec une légumineuse (soja ou niébé).
Semer la légumineuse selon le dispositif suivant :
75 cm entre les lignes et 40 cm (2 grains) ou 20 cm (1grain) entre les poquets
Après la récolte des légumineuses, semer le maïs tolérant au striga à la densité selon le dispositif recommandé au sous-titre (Dispositif, densité et semis) en tenant compte de la précocité de la variété.
Eliminer par sarclage tout plant des striga afin de l'empêcher de fleurir et de donner des grains.

Association du maïs tolérant au striga avec une légumineuse (soja ou niébé).
Semer le maïs tolérant au striga à la densité selon le dispositif du sous-titre (Dispositif, densité et semis) en tenant compte de la précocité de la variété.
Trois semaines après le semis du maïs, semer la légumineuse, à raison d'une ligne entre chaque ligne de maïs, en poquets distants de 40 cm (2 graines) ou de 2 à cm (1 graine).
Eliminer par sarclage tout plan de striga afin de l'empêcher de fleurir et de donner des grains.

Contre les insectes ravageurs
L'incidence des insectes, généralement faible, peut

Tableau 3 Lutte contre les ravageurs du maïs

cependant devenir importante.
Le tableau 3 indique les principaux ravageurs, les symptômes des attaques et les méthodes de lutte.

Ravageurs	Symptômes	Stades végétatifs	Méthodes de lutte
Foreurs de tiges (Sesamia calamistis,Eldana saccharina,Busseola fusca)	Les premières attaques (Sesamia de forêt,Busseola en savane) causant la destruction du cœur de la tige, la perte de plants Les attaques ultérieures (Eldana) causant la verse	20 à 40 jours après semis	Traiter les cornets des plants avec du carbofuran (Furadan5G par exemple) En 2ème saison ou en contre saison, traiter les semences avant semis au carbosulfan par exemple Marshal 35 DS
Termites	Mauvaise levée des plants	A la levée des plants	Traiter avec du carbofuran (Furadan 5G par exemple) par saupoudrage dans les cornets des plants
Insectes de stockage	Destruction des grains	-	Traiter les graines à conserver avec Actélic 2% DP (pyrimiphos-méthyl), à raison de 300à 500 g pour 100kg de grains.

Tableau 4 luttés contre les maladies

Contre les maladies

Le tableau 4 indique les principales maladies, les symptômes et le méthodes de lutte.

Maladies	Symptômes	Stades végétatifs	Méthodes de lutte
Virus de la striure du maïs (MSV)	Bandes blanchâtres continues sur les feuilles	De 30 à 50 jours après la levée	Arracher les plants virésés avant la floraison, semer les variétés tolérantes (Voir tableau1)

tômes et le méthodes de lutte.

La récolte et les activités post récolte
Récolte
Les épis de maïs sont récoltés frais ou secs selon le goût et les utilisations.
Récolter les épis frais
60 à 75 jours après semis pour les variétés à cycle court, 75 à 85 jours après semis pour les variétés à de long cycle.
Récolter les épis secs lorsque les spathe sont sèches et que les grains résistent aux rayures de l'angle.
Les activités post récolte
Oter les spathe pour permettre un meilleur séchage.
Sécher les épis de maïs sur des espaces ouverts cimentés, sur des séchoirs ou dans des cribes. Orienter les cribes perpendiculairement à la direction du vent pour assurer une dessiccation maximum.
Sécher jusqu'à ce que les grains atteignent un taux d'humidité de 12%.
Traiter les épis ou les grains à conserver avec Actélic 2% DP.
Stocker dans un lieu aéré.
Valorisation des résidus de la récolte
Les résidus de la récolte peuvent être enfouis au sol, utilisés comme mulch ou transformés en fumier ou compost.

Agriculture

Utilisation d'intrants agricoles, quels enjeux ?

L'agriculture moderne implique l'utilisation d'intrants agricoles. Très répandue en plantation industrielle, l'utilisation d'intrants demeure marginale en milieu paysan. D'une utilité prouvée, les intrants sont au centre de plusieurs enjeux.

Par Patrice N'GORAN



L'accès aux intrants reste marginal en milieu paysan à cause du manque de mécanismes de financement.

Typologie des intrants

En économie, tout élément qui entre dans la production d'un bien ou d'un service est un intrant.

Par extension, tous les inputs nécessaires au fonctionnement d'une exploitation agricole sont de facto des intrants. Ainsi, le carburant utilisé par les tracteurs, les matériels et équipements agricoles, sont des intrants.

En agriculture, lorsqu'on parle d'intrants, on fait abusivement allusion aux :

- fertilisants (engrais, amendements) ;
- produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, nématicides, fongicides) ;
- hormones de croissance ;
- semences et plants.

De même, en élevage, les aliments des animaux, les compléments alimentaires et les produits vétérinaires constituent les principaux intrants. En général, chaque type de culture ou d'élevage compte une gamme complète d'intrants.

Enjeu technique : amélioration du rendement

Durant leur phase végétative (levée, croissance, floraison, nouaison, maturation), les plantes doivent combler leurs besoins en nutriments et se protéger contre les parasites (mauvaises herbes, insectes, nématodes, champignons) et les maladies.

L'utilisation d'intrants (semences et plants sélectionnés, fertilisants et produits phytosanitaires), permet d'améliorer non seulement les rendements mais aussi la qualité alimentaire et commerciale de la production.

Par exemple, le palmier à huile produit 14 tonnes/ha en culture industrielle contre 5 tonnes/ha en milieu paysan. L'utilisation de rejets de bananier plantain obtenus par multiplication de souches décortiquées, permet au producteur de gagner, à la récolte, 2 à 3 mois de précocité sur les variétés classiques.

En améliorant le rendement, l'utilisation d'intrants doit logiquement permettre au producteur d'accroître ses revenus.

Enjeu économique : rentabilité

Certes, l'utilisation d'intrants accroît

les rendements mais, améliore-t-elle pour autant les revenus de l'exploitant ?

La réponse est patagée. Dans certains cas, l'utilisation d'intrants est économiquement rentable pour l'exploitation agricole. Mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Les intrants rendérissent tandis que les prix des denrées agricoles ne suivent pas.

En 2008, les prix des engrais avaient presque doublé en Côte d'Ivoire. Au Brésil les producteurs de soja ont vu le prix de l'engrais augmenter de +40%.

Ailleurs, les agriculteurs arrivent à maintenir leurs appareils de production grâce aux subventions.

Niveau d'utilisation d'intrants en Côte d'Ivoire

A la différence des plantations industrielles et semi-industrielles d'hévéa, palmier, banane, ananas, l'utilisation d'intrants en milieu paysan est très limitée, voire approximative.

La filière agricole où l'utilisation d'intrants est généralisée en milieu paysan, est la filière coton. Les cotonculteurs ont acquis la culture d'utilisation d'intrants. La filière coton, consomme des millions de litres d'herbicides, d'insecticides et des milliers de tonnes d'engrais. Les maraîchers et les petits producteurs-exportateurs de fruits (banane, ananas, papaye...) sont également habitués à l'utilisation d'intrants.

Les intrants sont distribués par plusieurs firmes agro pharmaceutiques locales et commercialisés par des détaillants, qui souvent ne savent rien de la posologie.

Des produits homologués au Togo et au Ghana sont frauduleusement commercialisés en Côte d'Ivoire.

Les producteurs n'achètent pas souvent les intrants appropriés. Il arrive de retrouver des intrants de coton ou de cacao sur des maraîchers. Les producteurs ne respectent pas scrupuleusement les doses, périodes, modes et précautions d'application.



Le prix élevé des plants sélectionnés ne permet pas aux petits agriculteurs d'en disposer.

Certains ont même perdu la vie à la suite de traitements phytosanitaires. A côté des producteurs qui ont l'habitude d'utiliser des intrants, il y a une frange importante qui n'a pas accès aux intrants. Il se pose donc un problème de financement des intrants.

Problématique du financement des intrants

L'accès des producteurs aux intrants soulève la question du financement. Pourquoi financer les intrants lorsque les paysans se permettent de les revendre sur le marché ? Pourquoi financer lorsqu'au moment de la vente, les paysans détournent leurs productions ? Pourquoi financer dans un contexte où les prix des produits agricoles flirtent avec les coûts de production ?

Le démantèlement des sociétés de développement et de la BND, a mis fin aux privilèges des producteurs.

Le volet crédit des projets agricoles représente une possibilité pour les paysans d'acquiescer des intrants.

Les sociétés privées cotonnières continuent de préfinancer les besoins en intrants des producteurs de leurs zones respectives. Les sociétés agroindustrielles de palmier et d'hévéa offrent également des possibilités de crédit d'intrants aux petits planteurs qui approvisionnent leurs usines. Les coopératives agricoles aident leurs membres à acquiescer des intrants. Les caisses d'épargne constituent une autre piste pour les producteurs.

Il y a quelques années, le FDPOC permettait aux cacaoculteurs d'obtenir des produits phytosanitaires.

Outre ces cas exceptionnels, les producteurs doivent acheter les intrants sur fonds propres.

Les intrants permettent aux producteurs d'améliorer leurs rendements et leurs revenus. Cependant l'accès aux intrants reste marginal en milieu paysan à cause du manque de mécanismes de financement.

Par ailleurs, la question des intrants ne doit pas seulement être abordée sur son aspect technico économique mais également sur le plan environnemental.

L'utilisation abusive d'engrais entraîne l'eutrophisation des milieux aquatiques tandis que l'utilisation non raisonnée de produits phytosanitaires dégrade l'environnement et la santé humaine. Certaines molécules néfastes à la santé humaine ne sont plus autorisées sur certaines denrées agricoles.

Le double enjeu environnemental et sanitaire a favorisé l'émergence de nouvelles variantes de l'agriculture : l'agriculture raisonnée et l'agriculture biologique.

Patrice N'GORAN
Ingénieur des techniques
Agricultures
Patrice.ngoran@gmail.com

Subventionner les intrants pour stimuler la production en Côte d'Ivoire

Face aux nombreux défis de la sécurité et la souveraineté alimentaire, la subvention des intrants agricoles reste un grand enjeu de taille pour les organisations paysannes des pays subsahariens. Les changements démocratiques conjugués à l'appauvrissement des sols entraîne une baisse drastique des productions agricoles même celles des produits de premières nécessités.

Cette problématique trouverait une solution dans une agriculture intensive qui suppose une appropriation plus facile en intrants agricoles (semences adaptées, engrais, produits phytosanitaires) à un coût supportable par les petits agriculteurs. Cette agriculture intensive sera possible grâce à la subvention des intrants agricoles par les Etats des pays subsahariens.

Certains disent qu'on ne devrait pas parler de " subventions ". Ce sont pour la plupart des gens originaires de grand pays, avec de bons niveaux de productivité, des agricultures mécanisées, et eux-mêmes subventionnent leurs agricultures. 10% de leur population vivent de l'agriculture familiale. Alors pourquoi nos agricultures, dans des pays pauvres où les agriculteurs (qui représentent 80-90% de la population) sont principalement des fermes, souvent uniques chefs de familles, devraient fonctionner sans subventions ?

Avec la crise alimentaire mondiale et

ses corollaires, nous avons désormais suffisamment de recul pour dire qu'il est beaucoup moins coûteux d'aider les gens à produire que de les aider à consommer de la nourriture importée. C'est un processus beaucoup plus durable, qui coûte beaucoup moins. Importer des denrées alimentaires est très coûteux (logistique, etc.).

Pour cette raison, il est judicieux d'accorder une place de choix au financement et surtout à la mise en œuvre d'une action de soutien et de subvention des intrants agricoles avec pour objectif de répondre aux problèmes de déclin de la production et de sécurité alimentaire.

Les petits producteurs ont des difficultés à maintenir leurs niveaux de production et de productivité, du fait des défis liés au déclin de la fertilité des sols et à la difficulté d'accès aux intrants. Le gouvernement ivoirien pourrait répondre à cette problématique en mettant en place un programme ciblé de subventions aux intrants afin de faciliter la production de cultures vivrières et d'exportation dans l'objectif de relancer l'industrie agricole et l'économie en général.

Salomon EKRA
Ingénieur Agroéconomiste
Chargé d'Appui aux OPA et de la Formation
à l'ANOPACI
salomonekrak@gmail.com

RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES

L'UE, le FIDA et l'AFD appuient les réseaux d'organisations agricoles de l'Afrique de l'Ouest à travers le ROPPA.

Le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest) a négocié et obtenu de l'UE, du FIDA et de l'AFD des appuis financiers pour le renforcement des capacités des capacités des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest, afin qu'elles s'impliquent davantage dans la définition et la mise en œuvre des politiques agricoles et rurales.

Cet appui vise à :

- 1 une représentativité plus grande des plateformes nationales par l'inclusion de la grande majorité des paysans et producteurs agricoles ;
- 1 une légitimité plus forte grâce à une démocratie interne permanente ;
- 1 une concentration des interventions et des appuis des Plateformes nationales sur les fonctions de plaidoyer, de lobbying, de représentation, de cadre d'échange et de coordination ;
- 1 un renforcement des capacités de planification stratégique des Plateformes nationales et des capacités de maîtrise d'ouvrage des OPA membres ;
- 1 une collaboration plus intensive entre les plateformes nationales dans le but d'accroître la capitalisation des expériences et des compétences ;
- 1 une amélioration de la circulation de l'information en direction des OPA

membres et du ROPPA.

Dans ce cadre, un processus de planification a été déroulé au niveau de chaque plateforme nationale afin de proposer un plan d'action dont les objectifs cadrent avec ceux du programme suscités.

Un atelier de consolidation des plans d'actions a été organisé les 14, 15, et 16 mai 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso).

Au terme, il a été recommandé au ROPPA de prendre des dispositions utiles pour créer la cohérence et la transparence et rassurer les partenaires. Il faudrait aider les plateformes à traiter dans le cadre de leurs procédures, les questions de séparation des rôles techniques et les rôles politiques dans la gestion du projet.

A ce jour, l'on est presque d'accord. Les points qui restent en suspens portent sur la planification et dans le nombre de plateformes à toucher. Lorsque le document final sera élaboré par intégration des plans proposés, ces supports seront transmis aux plateformes. Une fois l'accord signé et les documents finalisés un atelier de socialisation est prévu.

N'GATTA Niemi Prosper
Ingénieur Agroéconomiste,
Chargé d'Etudes à l'ANOPACI

ATP, un projet pour dynamiser le commerce sous-régional

Le potentiel du commerce agricole est estimé à plus de 20 milliards de dollars par an, soit cinquante fois les chiffres officiels actuels, selon l'institut de recherche sur les politiques alimentaire (IFPRI) et d'autres institutions similaires. Ce potentiel reste inexploité d'autant plus que des contraintes politiques et logistiques se dressent devant lui. Citons entre autre, les tarifs douaniers et les tracasseries routières, sans oublier les difficultés liées au transport et les faibles relations entres les acteurs agricoles. Pour contribuer à la dynamisation du commerce agricole dans la sous région, l'USAID appuie les initiatives de la CEDEAO à travers le projet Agribusiness and Trade Promotion. Ce projet, à terme, doit contribuer à une réduction notable de l'incidence des barrières physiques et politiques ; renforcer l'efficacité des transactions par l'amélioration des systèmes d'information du marché régional. Dans ce contexte, au mois de janvier 2009, l'ANOPACI a signé un partenariat avec le projet ATP, basé à Accra au Ghana. Ce partenariat est une aubaine pour les agriculteurs car il vient élargir leurs champs commerciaux à travers une diffusion des informations agricoles

Diomandé Daouda
Chargé de la commercialisation du SIM

Appui de Agriterra

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités organisationnelles, l'ANOPACI, elle a initié le projet " Renforcer le rôle de l'ANOPACI dans l'élaboration des politiques agricoles et rurales, et redynamiser ses OPA membres ". Pour la réalisation de ce projet elle a sollicité et obtenu l'appui financier de Agriterra. Ce projet a pour objectif de Contribuer à lutter contre la pauvreté, à la relance de l'Agriculture en Côte d'Ivoire, à renforcer et à consolider les acquis et initiatives pour le développement du monde agricole ivoirien. Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités suivantes seront déroulées. Parmi celles-ci, on peut citer : 1- Mise en place d'un système de veille et d'analyse stratégique Pour prendre part efficacement aux débats sur les mutations de politiques et de l'ensemble des questions agricoles, l'ANOPACI doit disposer d'informations actualisées. Ainsi elle a décidé de mettre en place une cellule de veille et d'analyse stratégique. Cette cellule publiera une note trimestrielle d'analyse stratégique sur des questions agricoles Elle préparera des dossiers d'information pour les administrateurs en fonction des besoins. 2- Appui au suivi des dossiers sur le Financement de l'Agriculture et la Certification des produits agricoles A l'issue d'une table ronde organisée par l'ANOPACI, l'une des résolutions est celle de la création d'une banque agricole. A cette fin une étude pour comprendre la situation du financement de l'agriculture au niveau des micro finances et autres banques sera réalisée. Cette étude évaluera en outre la mise en place d'un fonds de garantie ou d'une banque agricole. Des organismes de certification commerce équitable et de certification qualité s'investissent dans l'agriculture ivoirienne. Pour l'ANOPACI, ces formes de certification apparaissent comme une réponse aux défis auxquels l'agriculture ivoirienne fait face. L'ANOPACI a donc été membre d'un groupe de travail technique sur la certification. Ce programme de certification consiste à labéliser et par conséquent permettre au producteur de négocier une prime sur la qualité de son produit. L'ANOPACI a participé à la rédaction du code de conduite du

Yobouet André

Filière coton : Les OPA for tes pour une relance durable de la filière

Dans le cadre de la relance de la filière coton, l'ANOPACI a bénéficié des subventions de l'Union Européenne (Fonds Stabex) pour mettre en œuvre l'Action de restructuration et de professionnalisation des OPA de la filière coton (SUBV/IVC/2008/780). Cette action qui a démarré en janvier 2009 s'étendra sur 24 mois. En effet, depuis la campagne 2003/2004, la situation de la filière s'est considérablement détériorée, malgré un rebond en 2004/2005, avec une production de 120 000 tonnes au cours de la campagne 2007/2008. Cet effondrement de la production est le résultat de l'effet conjugué de la crise sociopolitique que traverse le pays, de l'effondrement des prix sur le marché international et de la dépréciation de l'Euro et donc du Franc CFA par rapport au Dollar, et aussi d'une maîtrise insuffisante du processus de réforme lié à la libéralisation du secteur. En outre, suite aux événements socio-politiques, le dispositif organisationnel des producteurs s'est considérablement dégradé, notamment en ce qui concerne la gestion de la distribution des intrants et le recouvrement de leurs coûts Les organisations professionnelles agricoles de la filière coton présentent à ce jour une situation dégradée caractérisée par : - Perte de crédibilité et de confiance vis-vis des producteurs et des sociétés cotonnières - Emission des faillitères et des OPA de ce base - Faible représentativité, - Niveau d'endettement croissant - Mauvaise gouvernance - Etc. Nul n'ignore le rôle que devrait jouer les OPA en tant que regroupement de producteurs de coton. Les OPA interviennent dans le fonctionnement et le développement de la filière. Elles défendent les intérêts des producteurs, contribuent à améliorer les conditions de vie et de travail de leurs adhérents et participent au développement socio-économique dans leur sphère géographique. Le renforcement des OPA et leur

restructuration apparaissent comme une priorité pour relancer la filière coton. L'action conduite par l'ANOPACI contribuera à : 1- Améliorer les revenus des producteurs de coton par un accroissement de leur productivité et de leur production de coton 2- Lutter contre la pauvreté dans les zones productrices de coton 3- Relancer durablement la filière coton 4- Professionnaliser les producteurs de coton 5- Améliorer la gouvernance des organisations paysannes Ainsi l'action va contribuer à augmenter et sécuriser de façon durable les revenus des producteurs de coton en relevant les défis suivants 1 la relance de la production de coton graine au niveau de la capacité d'égrenage actuelle, 1 le retour à un cycle vertueux de fonctionnement qui permette à nouveau, au secteur bancaire et aux fournisseurs d'intrants, d'assurer le financement des intrants et de la commercialisation du coton graine, 1 la restauration de la confiance entre les producteurs, leurs organisations professionnelles et les égreneurs dans un cadre interprofessionnel sécurisé, 1 la professionnalisation du métier de producteur de coton. L'appui de l'ANOPACI qui a l'habitude d'accompagner les OPA de la filière va contribuer à améliorer le niveau de dialogue et l'implication des producteurs dans les débats sur la filière. Leur voix sera mieux entendue et prise en compte avec, en retour, une implication plus grande de leur part dans l'augmentation de la production. Le déficit actuel d'information ainsi que le manque de concertation (notamment au niveau local) nuisent grandement à l'augmentation de la production. Ce faisant, la filière sera gérée en prenant mieux en compte les avis et attentes de tous et, de manière individuelle, les producteurs seront mieux sécurisés sur la production du coton. La restructuration des faillitères conduira à une meilleure représentation

tativité des producteurs et à une plus grande légitimité de ces organisations. Cette évolution sera accompagnée d'une adoption/mise en œuvre de bonnes pratiques (respect des procédures contractuelles) tant au niveau des sociétés cotonnières qui souhaitent plus de discipline, que des producteurs. Les bases normales d'une relation contractuelle seront progressivement restaurées. En menant des actions d'appui à l'élaboration de diagnostics et de plans de développement des coopératives, l'action contribuera à l'établissement d'une situation transparente et partagée. La présentation de situations comptables claires et précises ainsi que des plans de développement viables permettront aux coopératives de relancer leurs activités en recherchant des partenariats et en (re)solidarisant leur membres sur des actions et activités répondant à leurs attentes. En renforçant les OPA de base, l'action contribuera à améliorer leur gouvernance et agira ainsi de manière indirecte sur la recomposition du tissu social dans les villages. De même, en développant des activités à l'intention de leurs membres, les OPA de base contribueront à améliorer le revenu individuel du producteur et la production globale agissant ainsi sur le niveau de compétitivité de la filière. Ces appuis amèneront progressivement les producteurs sur une spirale plus vertueuse et sécuriseront ainsi les différents opérateurs. L'ANOPACI bénéficie de la franche collaboration des principaux acteurs dans la filière coton et se réjouit de l'avancement des activités prévues dans le cadre de ce projet. L'ANOPACI est convaincue que le coton reste et demeurera une culture qui tire l'économie de la zone Nord. Avec la situation générale difficile des OPA (Café, Cacao, Canne à sucre...), il est bon l'UE étendre ses actions à toutes ces filières.

InnocentSINDIKUBWA B O
Responsable Technique à l'ANP

Appui de UPADI

Un appui qui a dynamisé l'ANOPACI et lui a donné sa place d'antan

Dans le cadre du "Programme de renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles des pays en voie de développement " au sein de la FIPA, appelé PRC, l'ANOPACI a initié le projet " Renforcement de l'ANOPACI pour un Développement Durable en Milieu Rural " et demandé une contribution à UPADI L'appui de UPADI a permis la réalisation des activités suivantes Objectif était de renforcer et de consolider les acquis et initiatives déjà en cours et d'amorcer des chantiers prioritaires pour le développement du monde agricole ivoire. Pour atteindre cet objectif, les activités suivantes ont été déroulées. Prise en charge d'une partie des coûts de fonctionnement du secrétariat exécutif de l'ANOPACI Le projet a pris en charge les salaires de sept agents du secrétariat de l'ANOPACI d'avril à décembre 2008. Création, animation des cadres locaux de concertation et valorisation du réseau ANOPACI

Pour assurer la représentativité des agriculteurs dans toutes les instances de prises de décisions, au niveau décentralisé, il était important de créer des points focaux de l'ANOPACI dans les régions. Le projet a permis la mise en place de ces points focaux qui participent aux débats sur le développement local. Consolidation de la plate forme des fermes agricultrices Cette activité a assuré la représentation de la plate forme sur l'ensemble du territoire national en installant les délégations régionales. Réalisation des audits organisationnels des filières Il s'est agi de la poursuite des audits organisationnels des OPA membres de l'ANOPACI organisationnel. Ces audits ont permis de comprendre la situation de ces OPA et de leurs filières et de dégager les pistes pour des appuis conséquents. Il s'agit notamment de Filière Riz (ANARIZ-CI), Filière porcine (APPORCI), Filière Vivrier et maraîchers (ANAVI-CI) la filière anacarde

APACI. Renforcement de la mise en marché en appuyant le SIM -ANOPACI Le SIM ANOPACI a enregistré les résultats satisfaisants. Les producteurs, les commerçants, les transporteurs et les entrepreneurs s'intéressent davantage à cet outil. Il était nécessaire de renforcer les capacités des animateurs afin qu'ils fassent des mises en relation et qu'ils fassent la promotion du SIM. Information et communication Le projet a soutenu la production du bulletin d'information du monde agricole : le professionnel agricole, un important outil d'information et de communication du monde agricole rural. Il est tiré à 5000 exemplaires. Organisation de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ANOPACI Le projet a financé la tenue de l'Assemblée générale de l'ANOPACI du 26 février 2008. Aujourd'hui, le programme vise un appui aux producteurs de café et du cacao.

Yobouet André

Zoom sur Mme Anvoh

Dynamique, productrice agricole, grande mobilisatrice des femmes, responsable de microfinance, Mme Anvoh reste méconnue du grand public. Aussi avons nous décidé de la rencontrer pour en savoir davantage sur ces activités. Rencontrons celle qui vient d'être élevée au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite National.



Mme Anvoh, présidente de la coopérative M'BOKAWO de Bettie

Présentez vous à nos lecteurs Je suis Mme Benié Ama Rosalie épouse Anvoh. Je suis Présidente de la coopérative M'BOKAWO de Bettie qui comprend 8 sections dans 8 villages à savoir : Akrebi, Bettie, Abradinou, Anékro, Diamalakro, Borobo, Akacomékankro, N'Zikro.

Je suis également 1ère vice présidente de la Plate Forme des Agricultrices de Côte d'Ivoire (PFAFI), secrétaire à l'organisation de l'ANAREOCI (Antenne Nationale des Opératrices Economiques de Côte d'Ivoire UEMOA), présidente d'une structure de microfinance située dans la commune d' Abobo.

Quel est votre secteur d'activité?

Nous cultivons les vivriers. Nous faisons également l'élevage de volaille et d'héliciculture (escargots) dans la coopérative de Bettie.

Nous administrons une Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit (CMC) ainsi qu'un site de collecte de vivriers dans la commune d'Abobo.

Pourquoi avoir choisi le secteur agricole?

Très tôt j'accompagnais ma maman au champ pendant les vacances scolaire au village et comme toutes les jeunes filles lorsque nous revenions des champs, nous vendions les récoltes pour nous faire un peu d'argent de vacances.

Ancienne institutrice, j'ai choisie regrouper mes sœurs du village pour en faire une coopérative.

Il y avait un groupement qui était

dirigé par l'actuelle secrétaire de la coopérative, Mme Atta Mah Djua Juliette. J'ai partagé avec des membres du groupement mes ambitions pour les femmes. Elles ont trouvé l'idée noble et nous avons engagés les démarches qui ont abouti à l'assemblée le 15 novembre 2003. Nous avons obtenu l'agrément du Ministère de l'Agriculture pour nous constituer en coopérative. Et j'ai été officiellement désigné pour diriger cette coopérative.

Depuis lors nous cultivons, récoltons et vendons les produits des femmes.

J'ai d'abord commencé par 1 village et ainsi de suite jusqu'à 8 villages actuellement.

La coopérative des femmes M'BOKAWO de Bettie est déclarée sous le n°063/7122 publié au J.O du jeudi 21 octobre 2004 p.738

Comment et quand avez-vous intégré la PFAFI ?

Au cours de l'année 2005, nous avons engagé les démarches pour rencontrer le président de l'ANOPACI M. N'GOAN A. Mathias en vue de nous aider à nous organiser. Après avoir pris contact avec lui, une visite terrain a été préparée avec l'équipe du Secrétariat Exécutif de l'ANOPACI. Je précise que M. N'GOAN à lui même effectué le voyage sur Bettie.

C'est ce qui a facilité notre adhésion à la PFAFI.

Quels sont les sentiments qui vous animent en ce jour des femmes?

C'est un sentiment de joie de fier-

té de reconnaissance à toute la nation. Je bénis le nom de Dieu. Je remercie le Ministère de la femme, l'ANOPACI avec à sa tête son président et mes consœurs de la PFAFI.

Grand merci aux différentes sections de Bettie qui ont fait le déplacement jusqu'à Abengourou et mes sœurs de la PFAFI qui sont venus d'Abidjan pour me soutenir

Quels conseils pouvez vous prodiguer aux femmes en général et à la femme rurale en particulier.

Je voulais dire à mes sœurs de faire preuve de courage, de ne pas baisser les bras. Les débuts sont toujours difficiles mais avec l'aide de Dieu, la persévérance et l'abnégation les efforts sont toujours récompensés.

J'exhorte mes sœurs des zones rurales à se donner d'avantage à leurs tâches pour ne pas être en marge de la société.

Mot de fin

Je remercie particulièrement les chefs des villages et les autorités administratives qui soutiennent la coopérative M'Bokawo depuis sa création jusqu'à ce jour.

Nous sollicitons toutes les personnes de bonne volonté afin de nous aider à transformer le site de collecte de produits en un marché de vivriers.

Longue vie à Le Professionnel Agricole et que Dieu Tout Puissant nous garde et nous aide à atteindre nos objectifs.

Linda ADJE
Responsable communication
linda_adje@yahoo.fr



Le premier Ministre au centre avec à sa droite la Ministre de la Femme a tenu à effectuer le déplacement d'Abengourou pour encourager les femmes

Journée internationale de la femme à Abengourou

La 1ère vice présidente de la PFAFI à l'honneur en présence du 1er Ministre



Mme Anvoh (3ème à partir de la droite) et des femmes de la coopérative M'BOKAWO de Bettie

Abengourou, cité royale de l'indénié, a abrité la cérémonie officielle de la célébration de la journée de la femme le 8 mars 2009 qui avait pour thème " la participation citoyenne des femmes au processus électoral ". Les femmes de toutes les couches sociales et catégories socio professionnelles ont répondu massivement à l'appel de la Ministre de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales. Elles sont venues de tous les hameaux environnants et d'ailleurs pour prendre part à cette manifestation qui leur était dédiée.

Au programme de cette journée : un défilé de toutes les organisations féminines, des prestations d'artistes, des allocutions, décorations de femmes émérites dans leur secteur d'activité et une exposition vente de produits agricoles.

La mairie d'Abengourou, lieu de la cérémonie, s'est avérée exigu vu le nombre de personnes qui ont convergé vers ce lieu de ralliement.

La cérémonie dans l'enceinte de la mairie a débuté avec l'arrivée du Premier Ministre aux alentours de 12h.

Le maire de la ville d'Abengourou, M. Nicolas Kouassi Akon, a donné le ton des allocutions en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Il s'est dit honoré d'accueillir la célébration de cette manifestation de haute portée.

A sa suite, le Président du Conseil Général, M. Thiémélé Edjampam, a remercié la Ministre de la femme pour le choix d' Abengourou et salué toutes les actions de la Ministre à

l'endroit des femmes. Il a par ailleurs fait un vrai plaidoyer en direction de Mme la Ministre en vue de lutter contre la paupérisation grandissante des femmes exerçant dans le domaine agricole.

M. Philippe Delane, représentant du

Système des Nations Unies a pour sa part réaffirmé le soutien de son organisation en faveur des femmes.

Suite à ces trois allocutions, la Ministre de la femme a décoré une dizaine de femmes dont Mme Anvoh, 1ère Vice Présidente de la PFAFI, membre de l'ANOPACI.

Mme Anvoh a bénéficié du soutien de l'ANOPACI, de sociétés de la CMEC d'Abobo de ses consœurs de la PFAFI qui ont fait le déplacement d'Abidjan pour lui exprimer leur solidarité. Mme Anvoh a été fait Chevalier de l'Ordre du Mérite National pour toutes les initiatives qu'elle a conduit à l'endroit des femmes et pour sa grande capacité de mobilisation.

Après la cérémonie d décoration, le Premier Ministre est intervenu. Il a rendu hommage à la femme " perpétuant l'action de Dieu c'est-à-dire donneuse de vie. Pour lui, sans la femme, il n'y aurait pas d'humanité ".

Le Roi de l'Indénié Nanan Boa Kouassi 3 a rehaussé la cérémonie de sa présence.

Plusieurs Ministres et personnalités en l'occurrence : le Ministre de l'intégration africaine, la Ministre de la lutte contre le Sida représentant la Première dame de Côte d'Ivoire, le Ministre de la Reconstruction et le Conseiller du Premier Ministre ont également effectué le déplacement d'Abengourou.

L'ANOPACI était représenté à cet événement par Mlle Linda Adjé, Responsable Communication de ladite structure.

Linda ADJE
Responsable communication
linda_adje@yahoo.fr

Culture de rente

La bonne année du cacao



Le cacao résiste bien à la crise financière

La crise financière mondiale se répercute sévèrement sur les cours de plusieurs matières premières (pétrole, métaux, caoutchouc naturel, huile de palme...). A contrario, l'or et le cacao semblent ne pas être affectés. Le cacao s'est particulièrement illustré en grappillant de très bons points durant la campagne 2008/09.

Embellie des cours du cacao
La campagne principale ou encore grande traite de cacao a été particulièrement marquée par une envolée spectaculaire des cours du cacao. En effet, le cacao a enchaîné les records à partir de novembre 2008. A Londres, le cours du cacao s'est bonifié de +60%. La tonne de cacao cotait à 2045 livres sterling le 29/01/09, atteignant ainsi un niveau record remontant à plus d'un quart de siècle.

Le cacao a su résister à l'ouragan financier en montrant une solide résistance durant le dernier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009. L'embellie des cours du Cacao s'explique principalement par le rétrécissement de l'offre d'une part et la baisse de la valeur de la monnaie anglaise d'autre part.

Insuffisance de l'offre
La demande mondiale de cacao étant en croissance de +2,5%/an en moyenne, la variation des cours est vraisemblablement liée à une contraction de l'offre. L'offre de cacao est majoritairement concentrée en Côte d'Ivoire et au Ghana, à hauteur de 70%. Le reste est fourni par l'Indonésie, le Brésil, le Nigeria, le Cameroun...

Le marché du cacao a enregistré deux campagnes successivement déficitaires. Le déficit était de 200 000 tonnes en 2006/07 et de 70 000 tonnes en 2007/08. Les analystes ont estimé la campagne 2008/09 profondément déficitaire en raison d'un repli quantitatif et qualitatif de l'offre en provenance de la côte d'Ivoire, premier pays producteur-exportateur. Le premier mois de commercialisation de fèves de cacao en côte d'Ivoire a confirmé la baisse de l'offre. Les statistiques produites à la fin du mois d'octobre 2008 ont montré une baisse du volume de cacao de -5,4% par rapport à la même période, la campagne précédente.

Du 1er octobre au 21 décembre 2008, 396 000 tonnes ont été exportées à partir de la côte d'Ivoire, contre 721 413 tonnes, une année plus tôt à la même période. Le 05 janvier 2009, un cumul de 491 000 tonnes était enregistré sur les

deux ports (Abidjan et San Pedro) contre 803 000 tonnes la campagne précédente.

Au Ghana, les douze (12) premières semaines de la campagne cacao 2008/09 ont enregistré un volume de 300 000 tonnes contre 480 000 tonnes en 2007/08.

Au 4^{ème} trimestre de l'année 2008, les confiseurs allemands annonçaient une baisse de leur volume de concassage de fèves de 17% par rapport à la même période, l'année précédente.

Parallèlement à la baisse de l'offre, les stocks auraient replié de 19% en Europe et 36% au USA par rapport à l'année précédente. Le rétrécissement de la production ivoirienne est imputable à la menace de la pourriture brune des cabosses, au vieillissement du verger (50% du verger ivoirien a un âge de plus de 30 ans) et à l'épuisement des sols. La pourriture brune peut occasionner jusqu'à 30% de perte de récolte.

Baisse de la monnaie anglaise : la livre sterling ou pound
Le cacao coté à Londres sur le London International Financial Futures and Options Exchange (LIFFE) est libellé en livre sterling. La livre a connu une déprime abyssale au cours de l'année 2008. Le graphique ci-après montre qu'à partir de novembre 2008, la livre a commencé à se déprécier fortement par rapport à l'euro.

En 2008, la livre sterling a perdu 25% de sa valeur, et a passé un hiver particulièrement poussif. La parité euro/livre sterling n'a jamais été aussi proche. Plus la parité euro/livre tend vers 1, plus la livre devient faible et sa valeur tend vers l'euro. Plus, le ratio s'éloigne de 1 pour tendre vers 0, plus la livre se consolide et supprime l'euro.

Par exemple, la parité euro/livre était de 0,98 le 29/12/08 (1 euro = 0,98 livre). A cette date la livre valait seulement 670 fcfa. Le 04 avril 2003, la parité euro/livre était de 0,68 (1 euro = 0,68 livre) et la livre avait une valeur de 960 fcfa.

Durant la campagne 2008/09, la parité euro/livre a eu une valeur moyenne de 0,90 ; soit 720 fcfa en moyenne. L'effondrement de la livre sterling a renforcé le pouvoir d'achat des importateurs de cacao. Conséquemment, les cours du cacao ont été propulsés à la hausse à Londres.

La campagne principale de cacao 2008/2009 a été particulièrement intéressante au niveau des prix. Au port d'Abidjan, les prix entrée usine ont culminé à 950 fcfa/kg voire 1000 fcfa. Au niveau des producteurs ivoiriens, la barre psychologique de 700 fcfa/kg bord champ a été par moment franchie.

Au Cameroun, les producteurs semblaient bénéficier de prix providentiels. Dans ce pays qui produit à peine 180 000 tonnes, les prix payés aux planteurs ont exceptionnellement atteint 1200 fcfa/kg.

En février 2009, le cacao a relâché quelques points sur le LIFFE à Londres. Les cours du cacao étaient descendus jusqu'à 1700 livres sterling la tonne. On avait spéculé sur la fin de l'embellie. Que non, le cacao a su rebondir rapidement pour se propulser au-delà des 1800 livres en mars. Le cacao connu une campagne principale exceptionnelle. Il a constamment baigné dans le vert.

Patrice N'GORAN
Ingénieur des Techniques Agricoles
Patrice.ngoran@gmail.com

Le secourisme en milieu rural

" Savoir agir "

Le travailleur rural comme n'importe quel travailleur est souvent victime d'accidents liés à son environnement. Les causes de ces accidents sont variées et favorisées par les mauvaises conditions de travail, l'imprudence, la négligence et aggravées par l'emploi des produits phytosanitaires toxiques (désherbants, raticides, etc.)

Ces accidents peuvent être très graves (mortels). Si la victime est seule en plein champ, l'alerte peut être donnée trop tard, le secours inexistant par ignorance des gestes de premiers secours. Par exemple, comment arrêter une hémorragie grave ? Cette méconnaissance des gestes de premiers secours devant une situation pareille d'hémorragie a des conséquences très graves : c'est la mort de la victime, en l'absence de secours. D'où la nécessité absolue pour tous les citoyens de connaître quelques gestes de premiers secours. L'article 352 du code pénal ivoirien stipule : " est puni d'emprisonnement et d'amende quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ni pour les tiers, il pouvait lui prêter, soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours ".

Que faire face à une situation d'urgence ?

Savoir agir

Lorsque survient un accident ou une maladie soudaine, il faut évaluer la situation, l'état de la victime et donner les premiers soins urgents et/ou alerter les services de secours publics : Pompiers, SAMU, gendarmerie, police, ou hôpital, un médecin, évacuer le blessé ou le malade au dispensaire, à l'hôpital.

Savoir agir :

Comment évaluer la situation et l'état de la victime, du blessé et donner les premiers soins urgents ?

1-Evaluer la situation : c'est répondre aux questions :

-de quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qui s'est passé ?

-s'agit-il d'une blessure, du sang qui coule-t-il ? (un saignement ou une hémorragie grave ?)

- Une incendie ? Une explosion ?

-Un accident de circulation ? Y a-t-il des blessés ? Combien ?

Sont-ils vivants ?

-peut-on s'approcher pour sortir les blessés ? Etc..

2-évaluer l'état de la ou des victime(s)

-s'approcher de la victime avec prudence (ne pas s'exposer soi-même du danger). Eliminer les

causes si possible).

-La victime est-elle consciente ? Respire-t-elle ?, saigne-t-elle ?

a) Apprécier la conscience :

-poser une question simple : comment vous appelez-vous ? D'où venez-vous ? Où allez-vous ?

-donner un ordre simple : ouvrez les yeux ! Serrez-moi la main !

Si la victime répond aux questions, exécute les ordres donnés, elle est consciente. Dans le cas contraire, elle est inconsciente.

b) Apprécier la ventilation (respiration) :

inspiration et expiration :

-elle doit être régulière, sans bruit, pas de ronflement, ni tirage, ni trop lente, ni trop rapide (fréquence comprise entre 12 et 20 mouvements respiratoires par minute chez l'adulte.)

Vérifier la coloration des muqueuses (paupières inférieures).

d) Apprécier le pouls carotidien (bien perçu, régulier (fréquence cardiaque comprise entre 50 et 80 pulsations par minute chez l'adulte.)

-rechercher les saignements : du sang dans les vêtements (plaie), dans les orifices naturels (nez, bouche, oreilles)

3-pratiquer les gestes de premiers secours urgents :

-mettre le blessé inconscient qui ventile en position latérale de sécurité (PLS). Tout blessé doit être couché.

-pratiquer la ventilation artificielle chez le blessé qui ne respire plus.

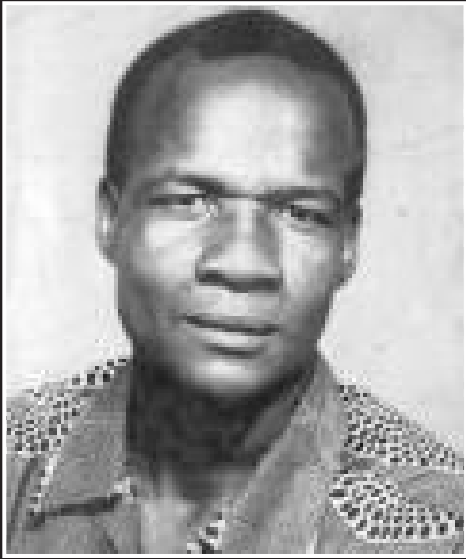
Les méthodes orales : bouche à bouche, bouche à nez, bouche à bouche + nez (chez le bébé) sont les plus efficaces.

-pratiquer la compression locale avec tamponnement maintenu par un bandage, la compression à distance aux points de compression les plus proches pour arrêter une hémorragie.

-surveiller la victime

-alerter les secours publics ou

NECROLOGIE



Le Président du Conseil d'Administration de l'ANOPACI et ses pairs, le personnel de l'ANOPACI, la Rédaction de Le Professionnel Agricole, les agriculteurs et agricultrices, les jeunes agriculteurs ont la profonde douleur d'annoncer le décès du père de M. AGNIMOU François, Secrétaire Exécutif de l'ANOPACI.

M. AGNIMOU YAO KAN FAUSTIN
Décès survenu le samedi 25 Avril 2009 à l'hôpital d'Agnibilékrou
PROGRAMME DES OBSÈQUES

Vendredi 22 Mai 2009

Veillée familiale à Abidjan Riviera de
20 h à 22 h

Vendredi 29 Mai 2009

15 h 30 min : Levée de corps à la morgue d'Agnibilékrou,
Suivie du transfert à AYENOU (1 km)
21h à l'aube : Veillée religieuse et traditionnelle

Samedi 30 Mai 2009

10 h : Enterrement au cimetière familial à AYENOU

Pour toute information
appeler au

07 34 47 26 / 22 42 74 72 / 03 01 06 14

Manioc
Son importance

Le manioc est une culture relativement récente en Côte d'Ivoire. Elle a été introduite au cours du 19e siècle par les populations immigrantes akan, notamment les Abouré et les Aladjan à partir du sud du Ghana. A l'indépendance, cependant, cette culture avait déjà gagné l'ensemble du territoire. La production nationale de ce vivrier est aujourd'hui estimée à 1 700 000 t, ce qui place la Côte d'Ivoire en 12e position au niveau africain et en 5e position au niveau ouest-africain.

En Côte d'Ivoire, le manioc occupe le 2e rang des produits vivriers pour les quantités produites. Il vient après l'igname et juste avant la banane plantain. L'engouement pour le manioc est dû au fait qu'il offre de nombreux atouts : (i) faible exigence écologique, (ii) culture facile, (iii) grande diversité des produits tirés de la racine. Le manioc est bel et bien une racine et pas un tubercule. Plus précisément, on parle de "racine tubéreuse". Si le manioc est essentiellement cultivé pour sa racine tubéreuse, ses feuilles n'en constituent pas moins un aliment riche en protéines (25 % du poids sec), largement consommé.

Zones de production en Côte d'Ivoire
Bien que le manioc soit une culture très répandue en Côte d'Ivoire, certaines zones lui sont peu favorables. Il s'agit de celles qui sont situées à l'extrême nord, caractérisées par une saison des pluies unique suivie d'une sécheresse qui dure 6 à 7 mois. Les cinq à six mois de pluies ne suffisent pas pour arriver à une productivité intéressante sans irrigation. Les zones géographiques les plus favorables sont celles situées au-dessous d'une ligne droite allant d'Odienné à Bondoukou, en passant par Dabakala. A l'Ouest, les conditions favorables se prolongent loin vers le Nord car cette partie du pays est plus pluvieuse que l'Est. Pour la période 1961-1990, par exemple, la pluviométrie est de 1360 mm à Odienné alors qu'elle n'est que de 1030 mm à Bouna situé à peu près à la même latitude. Au Centre, la zone située à l'est de la ligne Tortya-Sakassou a une faible pluviométrie. Mais la culture y est intéressante, car les précipitations sont réparties en deux saisons : avril-juillet et septembre-novembre. Toutefois, le cycle de production s'allonge. Au lieu d'être de 8 à 12 mois, elle dure de 16 à 18 mois. D'après les statistiques de 1984, la répartition nationale de la production est la suivante : (i) 74 % pour la Sud forestier et l'Ouest, (ii) 24 % pour les savanes du Centre, 2 % pour le Nord. Le rendement moyen qui est de 12 t/ha dans la région d'Abidjan tombe à 9 t/ha à Bouaké et à 4 t/ha au Nord.

Variétés
Toutes les zones de grande production du manioc abritent une multitude de variétés. Chez cette plante, les deux principaux critères de distinction variétale sont : (i) l'amertume, (ii) la diversité et la qualité des produits alimentaires dérivés (attiéké, placali, foutou, sauté, ragoût, farine). L'amertume se rapporte à une forme d'intoxication occasionnée par la consommation inappropriée de certaines variétés de manioc, dites amères. Cet empoisonnement est

connu sous le nom de "toxicité cyanhydrique", du nom de la substance chimique qui en est la cause, à savoir, l'acide cyanhydrique. Selon leur teneur en cette substance, les variétés sont classées en trois groupes : (i) douces, (ii) intermédiaires, (iii) amères. Les variétés toxiques sont parfois appelées "maniocs qui saoulent" en milieu villageois. Leur consommation inadéquate entraîne le vertige accompagné de diarrhée et de vomissements. La mort peut s'en suivre. Les variétés amères ne peuvent être utilisées que pour la fabrication de l'attiéké, du placali et de la farine (ou konkondé en langues akan). Ces produits sont obtenus par des processus de transformation plus ou moins longs qui, lorsqu'ils sont bien conduits, les rendent inoffensifs. Une intoxication chronique prolongée occasionne des troubles dans l'organisme, qui peuvent être importants. On peut citer le goitre, l'excroissance qui se développe à l'avant du cou. Seuls les tests chimiques permettent d'établir un classement fiable des variétés, concernant cette contrainte. Nous présentons ci-après trois variétés qui sont parmi les plus cultivées en Côte d'Ivoire : (i) la variété Bonoua, douce, polyvalente quant à l'utilisation; (ii) la variété Yacé, amère, très appréciée pour l'attiéké ; (iii) la variété Zoglo, amère, très appréciée pour l'attiéké. (i) La variété Bonoua est rencontrée partout en Côte d'Ivoire. Elle est surtout appréciée pour le foutou, le ragoût, le sauté et la pâte (konkondé). L'attiéké qu'elle fournit est considérée comme de faible qualité et il est reproché à la racine tubéreuse de se gâter trop vite après la récolte. (ii) La variété Yacé, beaucoup répandue dans le Sud mais aussi rencontrée dans le Centre, fournit un attiéké d'excellente qualité. Elle est également appréciée pour le taux en matière sèche de sa racine tubéreuse. Toutefois, il lui est reproché la taille de ses racines qui ont tendance à être petites. (iii) La variété Zoglo, de son vrai nom, Kokozokro, est principalement cultivée dans la région Centre où elle est appréciée pour sa productivité. A la fin des années 1980, la recherche a introduit de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), une série de variétés du groupe TMS. Certaines furent appréciées pour leur résistance à une maladie très répandue, appelée "mosaïque africaine du manioc", ou pour leur productivité. Elles sont passées en vulgarisation.

Techniques culturales
(i) Le manioc se multiplie par des boutures, qui doivent avoir 20 à 30 cm de long. La plantation se fait sur des billons ou sur des buttes. Elle peut aussi se faire sur un sol plat non labouré si celui-ci est de nature meuble. (ii) La densité de peuplement conseillée est de 8 000 à 10



Le manioc offre d'énormes potentialités

000 pieds à l'hectare. (iii) Pour la fertilisation, il existe une formule d'engrais recommandée, mais uniquement pour les grands projets de production industrielle. (iv) Les deux à trois sarclages nécessaires au cours du cycle peuvent être évités en recourant à un herbicide. Les produits conseillés sont le Sencor 70 PM à la dose de 1 kg/ha ou le Primagram 500 FW à la dose de 6 l/ha, épandu en prélevée. (v) Le manioc est attaqué par plusieurs maladies, dont la plus importante est la mosaïque africaine. Pour minimiser le risque de dégâts dus aux maladies, il est conseillé de prélever les boutures sur des plants visiblement sains. Parfois, les services de vulgarisation établissent des champs de multiplication destinés à approvisionner les paysans pilotes en matériel végétal sain. (vi) Parmi les ravageurs du manioc, c'est l'agouti qui occasionne le plus de dégâts. On le combat par l'établissement d'une palissade autour du champ, doublée d'une pose de pièges. La cochenille farineuse occasionne également d'importantes pertes surtout au Centre et au Nord, pour ce qui est de la Côte d'Ivoire. (vii) En climat favorable, les meilleurs rendements sont obtenus au bout d'un cycle culturel de 12 mois pour la consommation ménagère et de 18 mois pour la transformation industrielle. Mais la demande dans la région d'Abidjan est telle que la récolte intervient souvent plus tôt. (viii) La récolte en saison sèche peut s'avérer difficile à cause du durcissement du sol. (ix) Le rendement en racines tubéreuses varie de 9 t à 12 t/ha dans les zones favorables à la culture. En respectant les recommandations techniques, ce résultat peut atteindre 11 à 15 t/ha. La plupart des variétés ont un potentiel de production de plus de 30 t/ha. Pour un grand projet de production, les boutures nécessaires pour démarrer la culture peuvent être obtenues par une méthode dite de "multiplication rapide". Il s'agit de mettre en pépinière des petites boutures d'une taille de 5 à 10 cm en vue de les planter plus tard en plein champ.

Economie de la culture
En zone périurbaine, notamment dans le rayon de 50 km autour d'Abidjan, le manioc est à la fois une

culture de rente et une culture de subsistance. La demande est telle que la récolte intervient à 8 mois et parfois même plus tôt. L'approvisionnement de la métropole se fait généralement par des camionnettes bâchées. L'achat du manioc au producteur s'opère sur un champ entier ou sur des portions de champ. Des pisseurs servent d'intermédiaires entre les acheteurs et les producteurs. Pour la culture, les éléments de coûts qu'il faut prendre en compte sont la main-d'œuvre et l'acquisition des boutures. Les temps des travaux à l'hectare pour les différentes opérations, sont : (i) 15 jours pour le défrichage, (ii) 10 jours pour le buttage, (iii) 5 jours pour la préparation des boutures, (iv) 15 jours pour la plantation, (v) 60 jours pour trois sarclages, (vi) 25 jours pour la récolte. Le total fait 130 jours. Comme le taux journalier de rémunération de la main-d'œuvre varie de 1000 f cfa à 1500 f cfa/jour selon les régions, le budget total qu'il faut prévoir est de 130 000 à 195 000 f cfa. Les boutures tout venant peuvent être achetées auprès d'autres agriculteurs au prix de l'ordre de 20 000 à 25 000 f cfa pour la plantation d'un hectare. Les deux postes des dépenses cités totalisent un maximum de 220 000 f cfa. Au prix de vente de 75 f cfa/kg bord champ, pour un rendement fort réaliste de 10 t/ha, le producteur percevra alors 750 000 f cfa, soit un gain net de 530 000 f cfa.

Transformation
Parmi les dérivés du manioc l'attiéké, qui est une marque ivoirienne, est le produit le plus populaire. Dans les autres pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, c'est la gari qui circule le plus. Toutefois, la technologie de l'attiéké a été exportée jusqu'en Afrique Centrale. L'industrie tire de cette plante plusieurs autres produits, notamment l'alcool et l'amidon. Cet alcool est de plus en plus utilisé comme biocarburant, en mélange avec l'essence à hauteur de 15 à 20 %. De même, la farine du manioc peut être mélangée à celle du blé à hauteur de 15 à 20 % pour la fabrication du pain. Par ailleurs, les cossettes interviennent dans l'alimentation du bétail, en particulier celle des porcs. La fabrication industrielle de l'attiéké est au point. En plus de l'usine expérimentale IZT, implantée à Toumodi, une unité de production à caractère coopératif a été construite dans la région de Bouaké dans les années 1990.

Economie de la transformation
Le rendement à la transformation du

manioc sont : (i) 85 % pour les racines épluchées, (ii) 32 % pour les cossettes séchées, (iii) 30 % pour la farine, (iv) 30 % pour l'attiéké déshydraté à 10 % d'humidité. Cela signifie qu'une tonne de racines tubéreuses donnera 300 kg d'attiéké déshydraté, et 400 kg d'attiéké humide prêt à consommer. On obtiendra environ 4,8 t d'attiéké humide pour un hectare de culture si l'on table sur un rendement de 12 t/ha en racines tubéreuses. Le prix de l'attiéké frais étant d'environ 200 f cfa/kg au détail, la valeur monétaire de cette production sera alors de 960 000 f cfa. Toutefois, ce revenu sera obtenu au prix d'un long processus de fabrication qui peut prendre une semaine pour le procédé artisanal. Le calcul ci-dessus peut être appliqué aux cossettes et à la farine. Le gari, peu consommé en Côte d'Ivoire, est comparable à de l'attiéké déshydraté. Celui-ci est, d'ailleurs, de plus en plus produit pour l'exportation dans les pays voisins ou en Occident. L'une des contraintes de la transformation artisanale est le manque de soleil pour la phase de séchage. Pour cela, il faudrait chercher à développer des séchoirs solaires ou à combustibles.

La recherche
Ces dernières années, la recherche a mis l'accent sur : (i) la sélection des variétés tolérantes à la mosaïque, (ii) la mise au point d'une méthode de lutte biologique contre la cochenille, (iii) la mise au point d'une fertilisation organique, (iv) la maîtrise de la technique de production rapide des boutures.

Conclusion
Le manioc est une plante intéressante à plusieurs égards. Mais il faut faire attention à la toxicité cyanhydrique qui l'affecte. Le potentiel alimentaire du manioc est gravement sous-exploité. En Côte d'Ivoire, l'accent est beaucoup mis sur l'attiéké. Cependant, des variétés telles que le Bonoua donnent un ragoût et surtout un sauté et une pâte exquis, bien assortis avec le poisson, la viande ou le haricot. Une gastronomie peut se bâtir autour de ces ressources. La panification et la fabrication de l'alcool sont deux autres débouchés à bonne valeur ajoutée. Pour ce qui concerne, l'attiéké, le gari et les cossettes séchées, il se pose un problème de séchage pour lequel les recherches doivent se poursuivre. Les services chargés de la sécurité alimentaire devraient faire la promotion de la consommation des vivriers nationaux. Cela peut constituer un frein à l'extraversion alimentaire qui menace les agricultures locales.

Ildefonse NDABALISHYE
Expert en Systèmes agricoles et Développement rural
ndabaly@aviso.ci

Diarrhée et dysenterie

Conduite à tenir

La diarrhée se voit très fréquemment. Souvent elle est le signe d'une atteinte purement intestinale qui guérit presque toujours rapidement. Mais elle peut être aussi le signe d'une maladie plus générale qu'il faut rechercher et traité.

Les causes les plus fréquentes de la diarrhée chez l'enfant et les nourrissons sont : le manque d'hygiène et la malnutrition.

Le danger le plus grave et immédiat de la diarrhée est la déshydratation et, à plus long terme, la malnutrition. C'est à cause d'elle que la diarrhée peut être mortelle, surtout chez les nourrissons.

Ce sont la déshydratation et la malnutrition qui font la gravité de la maladie et qu'il faut donc combattre et éviter avant tout, devant toute diarrhée, quelle qu'en soit la cause.

Traitement :

1- Avant tout : LUTTER CONTRE LA DESHYDRATATION

Prendre beaucoup de liquide, surtout du sérum buvable. On peut remplacer l'eau simple par l'eau de riz (= l'eau de cuisson du riz) ou des infusions connues pour combattre la diarrhée (Kinkéliba, thé chez les adultes).

Si l'enfant a déjà des signes de déshydratation, donner autant de verre de liquide que de kg de poids. Sinon la moitié de la dose suffit. La quantité dépend de l'importance de la diarrhée et de la présence de vomissements (augmenter dans ce cas).

Si c'est un nourrisson, il faut continuer l'allaitement au sein dans tous les cas.

2- LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION

Ceci est d'autant plus valable que l'enfant est malnutri, que la diarrhée dure depuis longtemps

Pour lutter contre la malnutrition, on devra donner des aliments bien acceptés par l'enfant, non bourratifs, très énergétiques. Le mieux pour les petits enfants, c'est la préparation suivante :

- Lait caillé propre, fraîchement préparé, si c'est possible avec du lait écrémé ;
- Sucre ;
- Un peu d'huile végétale si la préparation est faite avec du lait écrémé.

Cette préparation pourra être utilisée seule ou mélangée aux aliments que prend habituellement l'enfant, en particulier les bouillies de riz.

Ces deux principes : réhydratation et suralimentation, peuvent entraîner une aggravation apparente de la diarrhée, mais cela ne doit pas faire arrêter le traitement. Car ce qui importe, c'est de lutter contre ce qui fait la gravité de la maladie : déshydratation et malnutrition.

Les aliments qui traditionnellement aide à stopper la diarrhée sont très peu nutritifs et pour qu'ils puissent, à eux seuls couvrir les besoins des enfants diarrhéiques, devraient être donnés en quantités trop importantes pour que cela soit possible. On peut les associer à la préparation conseillée plus haut et leur utilisation est plus indiquée pour les enfants bien nourris et qui conservent l'appétit.

Il s'agit de :

1 Soupe de carottes (carotte bien cuite et données avec leur eau de

cuisson + sel) ;

1 Pain de singe (fruit du badab) ; (Pain de singe propre, qui vient d'être enlevé de sa coque et dissout dans de l'eau un peu sucrée) ;

1 Pommes râpées, crue ;

1 Bananes bien mûres (d'autant plus intéressantes qu'elles fournissent du potassium).

Les aliments qu'on doit éviter par contre, ce sont :

- Les jus de fruits (orange, etc.) ;
- La plus part des fruits (sauf les papayes et ceux cités plus hauts) ;
- Épices (poivré, piment) ;
- Café ;
- Légumes, haricots

3- MEDICAMENTS

C'est très rarement qu'on aura besoin de médicaments pour la diarrhée.

Il faut éviter les antibiotiques dans les diarrhées, car ils détruisent la flore intestinale et peuvent aggraver la diarrhée. Il y a des médicaments qui peuvent être utiles en cas de :

1 Douleur abdominales : antispasmodiques

1 Vomissements : vogalène, diaspasmyl

Les autres médicaments dépendent de la cause de la diarrhée qu'il faudra traiter. Pour cela on peut distinguer :

1 Les diarrhées aiguës

C'est-à-dire survenant brutalement chez un enfant ou un adulte qui allait bien auparavant. Elles ont plusieurs origines :

1- Causes digestives

- * Infection intestinale à virus, à bactéries :

Elles peuvent être plus ou moins graves, souvent accompagnées de douleurs abdominales et vomissements, parfois de la fièvre.

Elles peuvent toucher en même temps plusieurs personnes ayant absorbé le même aliment.

Elles guérissent en peu de temps (1 jour à 1 semaine) et la plupart du temps même sans antibiotiques. Pour éviter ces infections intestinales, il faut faire très attention à la propreté des aliments, de l'eau, des ustensiles utilisés. Il faut faire bouillir l'eau qu'on donne aux nourrissons et toute eau suspecte. Il ne faut pas conserver les aliments ou périssables (lait caillé). Si on n'a pas d'endroit approprié, frais (frigo), et même dans ce cas, si c'étaient des aliments cuits, il faut les réchauffer à une température élevée avant de les consommer.

Mettre les aliments à l'abri des poussières, mouches, cafards.

Laver et bien sécher tous les ustensiles servant aux aliments

Ne pas utiliser les biberons car leur entretien est trop difficile pour éviter les causes d'infection. Ne pas préparer à manger si on a des infections aux mains (surtout les parais ou furoncles) qui n'ont pas été soignées et protégées.

- * Mycoses digestives :

Elles sont fréquentes chez les petits enfants (muguet buccal :

bien visible, avec des petites tâches blanches comme du lait caillé sur la langue et la muqueuse de la bouche). Mais on les rencontre aussi chez les adultes sur lesquels on ne les voit pas si facilement.

Elles surviennent surtout chez les personnes qui ont pris beaucoup d'antibiotiques ou si l'organisme s'est affaibli (mauvaise alimentation, corticoïdes...). Il faut arrêter les médicaments en cause. Donner des antimycosiques comme la nystatine. Chez le nourrisson présentant un muguet buccal, il faut nettoyer d'abord la langue avec de l'eau bicarbonatée plusieurs fois par jours.

- * Parasites intestinaux :

Tous les parasites tels que l'ascaris, l'oxyure, le tricocéphale, l'ankylostome, ver solitaire, l'ambé...peuvent donner la diarrhée et doivent donc être traités.

- * Empoisonnements alimentaires ou par toxique :

Il n'y a pas beaucoup d'autres médicaments à part la réhydratation. Si c'est grave, évacuer le malade.

- * Erreurs alimentaires :

Excès alimentaires, déséquilibres, erreurs dans la préparation du lait pour les nourrissons (utilisation du lait concentré sucré, trop de lait en poudre par rapport à la quantité d'eau...) consommation de fruits non mûrs (mangues vertes), etc.

2- Causes générales

- * Paludisme :

Devant une diarrhée (avec ou sans vomissements) et une forte fièvre, il faut toujours penser au paludisme et, dans le doute, traiter comme tel.

- * Fièvre typhoïde :

Rechercher ses signes dans toute diarrhée qui survient chez une personne qui a de la fièvre depuis quelques jours et qui est prostrée. Chez l'enfant, toutes les infections, surtout des oreilles, de la gorge, des poumons, peuvent provoquer une diarrhée. Il faut les rechercher à chaque fois qu'il y a la diarrhée chez un bébé.

1 Les diarrhées chroniques (Diarrhée qui existe depuis plusieurs semaines). Ce sont ces diarrhées dans lesquelles le danger de déshydratation et malnutrition est le plus grand. Et la cause la plus fréquente de la diarrhée chez les enfants est la malnutrition.

Des causes plus rares chez les bébés sont les allergies à certains aliments, l'incapacité à la digestion du lait. Les parasites intestinaux peuvent donner des diarrhées qui reviennent souvent.

4- EN PRATIQUE

1 Diarrhée aiguë, légère, sans fièvre :

Combattre la déshydratation, éventuellement donner des antispasmodiques si les douleurs abdominales sont intenses.

1 Diarrhée avec vomissement :

Combattre encore plus la déshydratation (car elle est plus menaçante), donner le sérum buvable souvent (toutes les 5-10 minutes), et par petites quantités. Donner des médicaments contre les vomissements

1 Diarrhée avec du mucus et du sang, souvent chronique, sans fièvre :

Il s'agit probablement d'une dysenterie amibienne. S'il n'y a pas d'amélioration, demander l'aide d'un médecin.

1 Diarrhée aiguë avec fièvre avec ou sans sang :

Dysenterie causée par des bactéries ? Paludisme ? Fièvre typhoïde ? Si elle persiste 6heures après qu'on a commencé le traitement de la déshydratation, et que le malade semble très fatigué, donner des sulfamides comme le Bactrim ou de l'Ampicilline. Combattre toujours le paludisme. Rechercher les signes de fièvre typhoïde. S'il n'y a pas d'amélioration, demander l'aide d'un médecin.

5- QUAND DOIT-ON DEMANDER L'AVIS D'UN DOCTEUR ?

La diarrhée ou la dysenterie peuvent être graves surtout chez les nourrissons. Emener le malade chez le médecin dans les cas suivants:

1 Si la diarrhée persiste pendant plus de quatre jours.

1 S'il y a déshydratation, ou si elle augmente malgré les mesures prises pour la combattre.

1 Si le malade vomit à tel point qu'il rend tous le sérum buvable ou s'il ne peut pas le boire.

1 Si le malade a des convulsions ou s'il a le visage et le pied enflés.

1 Si le malade est déjà très affaibli, spécialement s'il s'agit d'un nourrisson ou d'une personne âgée.

1 S'il y a beaucoup de sang dans les selles.

1 Si la diarrhée ressemble à de l'eau de riz et que plusieurs adultes sont malades en même temps

La déshydratation

Un grand nombre des enfants qui meurent par diarrhée sont morts par manque de liquide dans leur organisme. Ce manque de liquide s'appelle la déshydratation. La déshydratation est le résultat d'une perte importante de liquide : L'organisme perd davantage d'eau qu'il n'en reçoit. Cela peut arriver en cas diarrhée violente, surtout si elle est accompagnée de vomissements. D'autres maladies graves comme le choléra peuvent aussi entraîner la déshydratation.

On peut se déshydrater à tout âge, mais, c'est spécialement graves chez le nourrisson et le jeune enfant qui peut mourir en quelques heures. Il est très important de reconnaître les signes de la déshydratation et de savoir comment la combattre.

Les signes de la déshydratation

- peu ou pas d'urine, d'une teinte jaune très foncée ;
- perte de poids
- Bouche desséchée
- Yeux enfoncés, cernés, sans larmes ;
- Fontanelle enfoncée (chez le nourrisson)
- Pouls rapides et faibles
- Pieds et mains froids
- Perte de poids très rapide
- Perte d'élasticité de la peau

Soulever la peau du ventre, si elle met du temps à revenir à sa position normale, l'enfant est déshydraté.

Traitement contre la déshydratation

Une personne en voie de déshydratation doit prendre beaucoup de liquides :

De l'eau des infusions, des jus de fruit, des soupes...et ne pas attendre que l'état de déshydratation s'installe. Si la personne est

très déshydratée, on peut lui préparer et lui donner du sérum buvable.

Sérum buvable : préparation

- 1 litre d'eau propre, si possible bouillie et refroidie
- 2 grandes cuillères de sucre ou de miel (ou 6 morceaux de sucre ou 6 petites cuillères de sucre ou de miel)
- 1 petite cuillère rase de sel fin

Ajouter le sucre ou le miel et le sel à l'eau ;

- plus la moitié d'une petite cuillère de bicarbonate (si le malade ne vomit pas)

Si possible, ajouter 1,5 gramme de chlorure de potassium (½ petite cuillère) si le malade urine. Sinon attendre qu'il urine d'abord. Ce liquide doit être donné à la cuillère (chez le nourrisson). Il faut en donner au tant verres (= 200ml ou 2dl) que de kg de poids chez l'enfant. S'il vomit, augmenter les doses. Si l'enfant a la diarrhée, remplacer l'eau par l'eau de riz. On doit donner au malade le sérum buvable par petites gorgées, toutes les cinq minutes, jusqu'à ce qu'il recommence à uriner normalement. Un adulte a besoin de deux litres ou plus par jour ; un petit enfant doit en boire au minimum un litre par jour.

Si le malade ne peut pas prendre suffisamment de sérum buvable, s'il est trop faible pour boire, ou s'il vomit tout ce qu'il avale et qu'on ne peut pas arrêter le vomissement, il faut aller chercher un médecin qui puisse lui administrer du sérum par voie intraveineuse.

Si le malade déshydraté a des vomissements mais pas de diarrhée, on peut lui appliquer des lavements de sérum buvable, très lentement. Il faut le faire très lentement pour qu'il ait absorption et éviter que le liquide soit rejeté.

Filière volaille

L'ÉLEVAGE DE CAILLE, UNE ACTIVITÉ PORTEUSE

Les cailles et surtout leurs œufs sont prisés pour leurs vertus thérapeutiques. Mais l'élevage de caille est très peu développé en Côte d'Ivoire. Afin d'avoir davantage d'information sur ces oiseaux millénaires et sur leur œufs, nous avons rencontré un jeune éleveur de cailles installé à Jacqueville.



N'DRI Beugré un des rares éleveurs de cailles en Côte d'Ivoire

Présentez à nos lecteurs
Je me nomme M. N'DRI Beugré Hyacinthe, je suis technicien en élevage.J'ai suivi une formation en élevage et en agriculture au centre TSHANFETO et depuis ce moment je suis installé à Jacqueville avec des frères pour faire l'élevage de lapins et de cailles.

Comment vous est venue l'idée d'entreprendre l'élevage de caille ?
Cela fait bientôt neuf mois que nous avons commencés l'élevage des cailles. Dans nos différentes formations, nous sommes entrés en contact avec les responsables du

centre TSHANFETO qui faisaient déjà l'élevage des cailles et nous avons réalisé que les cailles constituaient un produit vraiment porteur. Les œufs et la chair de caille sont beaucoup demandé. Cela nous a encouragés à développer l'élevage de cailles. Dans nos recherches et études, nous avons aussi découvert que les œufs de cailles sont beaucoup prisés pour leurs vêtus thérapeutiques. C'est pour cela que nous avons décidés de nous tourner résolument vers l'élevage de caille.

Comment avez commencé ?
Après notre premier cycle de lapin, nous avons à confectionné des cages et commandé des cailleteaux avec des particuliers parce que c'était difficile pour nous d'avoir les œufs de cailles fécondés. Dans un premier temps, nous avons commandé de cinq-cents (500) cailleteaux, mais, nous avons reçu une petite quantité de cent quatorze cailleteaux. Il a eu beaucoup de mortalités et nous avons dû passer une deuxième commande de cailleteaux. Le développement qui se poursuit s'est fait de façon progressive. Nous disposons maintenant de cinq-cents vingt cinq (525) cailles,

avec une capacité de ponte de plus de dix plaquettes d'œufs par jour. La plaquette est constituée de trente œufs. Ces œufs sont vendus chez les particuliers qui connaissent l'utilité et l'importance des œufs de cailles. Ceux-ci passent des commandes avec nous et nous leurs livrons à temps le produit demandé.

Quel bilan faites-vous de l'élevage de caille que vous avez entrepris il y a environ un an ?
Nous pouvons affirmer que le bilan est positif parce qu'avec la petite quantité de cailles dont nous disposons, la production d'œufs de cailles est importante. Il faut noter qu'en dehors des cinq-cents cailles femelles, nous avons vendu presque cinq-cents cailles mâles. Cela nous encourage à développer cet élevage.



L'élevage des cailles est très peu développé en Côte d'Ivoire

Les œufs de caille et la santé humaine

Pour en savoir davantage sur les vertus des œufs de caille, nous avons rencontré Dr AKA Félix, Hygiéniste, Naturothérapeute, Professeur de santé. Il nous a transmis le document ci-après dans lequel il confirme les bienfaits de l'œuf de caille sur la santé.

L'utilisation des œufs de caille date des années 1300 en Corée, puis en Chine et en Japon.
Des œufs de Caille sont des protéines et aujourd'hui, on les utilise à des fins thérapeutiques parce que, la science a découvert de bonne chose à savoir que la protéine des œufs de Caille est de qualité supérieure. On y trouve une concentration vitamine et de minéraux supérieure à celle de l'œuf de poule.
- Les œufs de Caille contiennent six (6) fois plus de vitamine B1, quinze (15) fois plus de vitamine B2, que l'œuf de Poule ; Il y a aussi la vitamine A, E, D3 et des sels minéraux comme le potassium, le calcium et des oligoéléments comme le fer, le zinc et le soufre.
- L'œuf de Caille en valeur nutritive pour 100g de produit, contient : 11,6% de protéine ; 14% de graisses ; 0,5% de glucides ; 0,9% de minéraux.

La recherche scientifique montre que l'œuf de Caille est bonne pour:
- Stimuler la connaissance des enfants;
- Améliorer le métabolisme ;
- Renforcer le système nerveux central ;
- Renouveler l'état de santé et équilibrer les organismes âgées ;
- Combattre les processus dégénératifs de l'organisme ;
- Protéger la cellule nerveuse, en



Les oeufs de caille ont de nombreuses vertus pour la santé humaine.

renforçant et améliorant le quotient intellectuel ;
- Améliorer l'appétit sexuel ;
- Renforcer les organismes affaiblis de l'usure physique et du stress ;
- Redresser l'organisme sur le plan énergétique dans la période postnatale et natale (effet bénéfique sur le fœtus) ;
- Améliorer le fonctionnement du cœur ;
- Aider à perdre les faux kilos (obésité) ;
- Faire chuter l'hypercholestérolémie (cholestérol en hausse) ;
- Bonne amélioration dans l'Asthme, l'Eczéma, la Conjonctivite, l'urticaire, les rhinites allergiques ;
- Bonne action pour les maladies

digestives (ulcère, troubles digestifs) ;
- Les problèmes hépatiques (foie) sont améliorés ;
- Les troubles rénaux sont améliorés ;
- L'anémie, l'hypertension s'améliorent en bien ;
- Le diabète, la goutte trouvent une solution positive,
- Les troubles du système nerveux (migraines, état nerveux, névroses) ;
- Bonne action des œufs de Caille sur le teint (peau), et les cheveux.

Comment l'utiliser ?
Les œufs sont utilisés en cure de 120 à 240 œufs par période. Les cures sont interrompues par 21 à 20 jours de repos et peuvent être reprises 3 à 4 fois dans l'année. On commence chaque semaine par 3 œufs (1ère et 2ème semaine)
- puis 4 à 5 œufs (la 3ème semaine et la 4ème semaine) par jour (pour les adultes) ;
- pour les personnes entre 7ans et 18 ans, on sera autour de 3 œufs par jour de la 1ère à la 4ème semaine ;
- Pour les enfants de 1 à 3 ans ce sera 1 à 2 œufs par jour de la 1ère à la 4ème semaine.

Bien à vous

Agriculture

Occuper les terres et assurer l'avenir

"Aux jeunes qui veulent sortir des difficultés de la vie et qui ont la possibilité de retourner à la terre, je demande de s'adonner à l'agriculture. Cela leur permet non seulement d'occuper des terres, mais aussi d'être autonomes financièrement " soutient M. Zaba, jeune agriculteur dont le succès suscite admiration.



M. ZABA encourage les jeunes à s'adonner à l'agriculture pour assurer leur avenir

Le PA : Présentez-vous

Je suis Gbalé Zaba Mathurin, je suis né à Tassilou dans la sous-préfecture de Oukrouyo dans le département de Soubré. J'ai fréquenté l'école jusqu' en classe de troisième. N'ayant plus de soutien pour continuer, j'ai décidé d'embrasser l'agriculture. Je suis parti au village en 1986. Un an après, mon oncle m'a inséré dans le projet "installation des jeunes agriculteurs modernes de Côte d'Ivoire", fiancé par la Banque mondiale. J'ai suivi la formation pendant trois ans avec la SAPH à N'guélédou sur la route de Dabou. Après la formation, j'ai été inséré dans le milieu rural par l'Etat ivoirien. La première année, j'ai réalisé 10 hectares d'hévéa. Comme il n'y avait plus de financement, je me suis contenté d'entretenir ces 10 ha. jusqu' à ce qu'ils rentrent en production en 1995. A partir de cette date, j'ai commencé l'extension par mes propres moyens pour atteindre 25 hectares tous en production. J'ai aussi 18 hectares de palmier à huile également en production.

Pourquoi vous avez choisi l'agriculture après la classe de troisième ? Vous auriez pu être mécanicien ou menuisier par exemple.

On dit que la terre ne ment pas ; vous récoltez ce que vous semez. Dans les autres métiers, il faut atteindre qu'un client passe vous solliciter. Si vous avez un client dans le mois, vous devez vous en contenter. Comment alors préparer son avenir et celle de ses enfants. J'ai fait la balance et j'ai opté pour l'agriculture qui me donne les moyens de m'occuper de ma famille.

Quel bilan faites-vous de votre carrière d'agriculteur ?

Le bilan est très positif. A supposer que je sois sorti de l'école avec une maîtrise et que je travaillais pour un salaire de 800 000 ou même un million de francs CFA par mois, ce ne serait pas suffisant

pour payer le loyer, l'eau l'électricité, les frais scolaire des enfants. Actuellement mes plantations me rapportent deux millions et demi par mois. Cela me permet de satisfaire mes besoins, ceux de mes enfants et de réaliser des projets

Quel conseil donnez-vous aux jeunes par rapport à l'activité agricole ?

Je pense que les jeunes qui ont la possibilité de retourner à la terre doivent le faire. Les cultures du palmier et de l'hévéa ont de l'avenir. Le prix du kg caoutchouc a baissé suite à la crise économique et financière mondiale; mais, je pense que d'ici un an, il va remonter. Pour les jeunes qui veulent sortir des difficultés de la vie, je leur demande de s'adonner à l'agriculture. Cela leur permet non seulement d'occuper des terres, mais aussi d'assurer leur autonomie financière.

Vous dites que votre bilan est très positif, est-ce que cela veut dire qu'il n'y a pas de difficultés dans l'activité agricole.

Il y a beaucoup de difficultés : Les intrants agricoles coûtent très chers parce qu'il n'y pas de subvention de l'Etat, ni sur le matériel végétal, ni sur les engrais et les insecticides, comme cela se fait dans d'autres pays. Ensuite nous avons des difficultés à évacuer les récoltes à cause de l'état de dégradation des routes. Je demande au Ministre de l'agriculture d'intervenir auprès de l'Etat pour qu'il subventionne les prix des Intrants. Un sac d'urée coût 22 000 FCFA, or il faut en moyen 5 sacs par ha. Cela fait que les producteurs ne peuvent pas utiliser des engrais. Le NPK fait 26 000 FCFA le sac. Il en faut 5 par an pour un hectare de plantation. Si le Ministère peut se pencher sur cette question pour faciliter l'acquisition des intrants ce serait bien pour le planteur.

Les plantations d'hévéa rendre en production 7 ans après la mise en place. Comment avez-vous vécu pendant ces années?

Dans notre cas, nous étions soutenus par l'Etat qui nous a payé 26 400 FCFA par mois pendant quatre ans. Nous avons associé d'autres cultures comme le manioc, jusqu'à ce que l'hévéa rentre en production. Nous étions insérés dans les familles au village, tout cela nous a permis de vivre en attendant la production du caoutchouc.

Ybouet André